VOL. III. Sherbrooke, P. Q., Vendredi, 23 Mars, 1877. No. 131.

ABONNEMENT.

(STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE.)

Un an, cinquante-deux numéros,.....$1.50
Six mois, vingt-six numéros,..... 0.75

ETATS-UNIS.

Un an,.....$2.00
Six mois,..... 1.00

☞ Les frais de poste sont à la charge des abonnés.

☞ Les lettres et envois doivent être adressés *franc-de-port*.

LE PROGRÈS.

AGRICOLE, INDUSTRIEL, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

BELANGER, FRERES, Editeurs-Propriétaires. L. C. BELANGER, Rédacteur-en-chef.

ANNONCES.

JOUR DE PUBLICATION : LE VENDREDI.

Première insertion, par ligne,.....8 centin
Insertions subséquentes, do .....2 do

Cartes d'affaires, par année, $4.00.

Annonces commerciales, et autres, traitée de gré à gré.

BUREAUX ET ATELIERS :

Maison-Twose, audessus du Magasin de MM Dupuy & Dupuy, rue Wellington.

Cartes d'Affaires.

F. S. A. PELLETIER, Arpenteur Provincial. Bureau—à l'Hôtel Continentale rue Wellington.

LOUIS BRUNELLE, Cordonnier, porte voisine de la pharmacie de W. E. Ibbotson, rue Wellington, Sherbrooke, P.Q.

TELESPHORE LEMAY, ST. CAmille P. Q., Encanteur, pour le District de St. François.

OCTAVE GARCEAU, Entrepreneur Coaticcoke, P. Q.

H. GUIMONT, Encanteur licencié pour la Province de Québec. Parle anglais et français. Conditions libérales. Résidence Wolfestown, Que.

EDOUARD LAROCHE, Voiturier. Réparations faites sous le plus court délai. En face de l'hôtel de M. Théod. Camirand, rue Factory, Sherbrooke, P.Q.

W. E. IBBOTSON, Droguiste et Apothicaire. Prescriptions des médecins préparées avec soin. Rue Wellington, Sherbrooke, Qué.

M. McKECHNIE, rue Wellington, Sherbrooke, P.Q., a vive d'Angleterre avec l'assortiment le plus complet et le mieux choisi des Cantons de l'Est.

CARTIER & BOULANGER, Pharmaciens, à côté de l'Eglise Baptiste, Coaticcoke, P.Q. MM. Cartier & Boulanger tiennent constamment en mains l'assortiment le plus complet en fait de drogues, médecines patentées, etc.

FREDERIC ST. LOUIS, Pharmacien et Chimiste, vient d'ouvrir un établissement, coin des rues Main et Craig, Richmond, P. Q., dans le but de détailler des Drogues, Articles de Toilettes, Parffumeries, Teintures, Papeteries &c. Les ordres de Messieurs les Médecins seront promptement et soigneusement remplies.

ST. LAURENT & BERUBE, Ferblantiers et Ouvriers en cuivre Plombiers et Poseurs d'appareils à gaz. Dalles en fer galvanisé et en fer blanc. Marchands de pompes, tuyaux conducteurs, fourneaux, grils, aussi appareils de chauffage brevetés récemment. Articles de ferblanterie en tous genres: marchandises de première classe. Toute commande exécutée sans délai, à des prix modérés, Rue Wellington, Sherbrooke.

MEDECIN.

THOMAS LaRUE, Médecin et Chirurgien, Compton-Centre, P.Q. 6

AVOCATS.

L. C. BÉLANGER, Avocats, Sherbrooke. Bureau: Maison Twose, porte voisine du magasin de MM. Dupuy & Dupuy, Rue Wellington.
☞ Attention particulière aux divers Circuits du District de St. François.

BÉLANGER & BROUILLET, Avocats, Coaticcoke, P. Q. Etude: Audessus de la Pharmacie de M. Boulanger.
L. C. BELANGER. P. BROUILLET.

FELTON & CALDER, Avocats, Sherbrooke.
W. L. FELTON, Q C J. CALDER, B C L

BROOKS CAMIRAND & HURD. Avocats, Sherbrooke, P. Q.
E. T. BROOKS. J. A. CAMIRAND.
A. S. HURD.

J. A. CHAGNON, Avocat, Hamel, Sud. P. Q.

NOTAIRES.

ARCHAMBAULT & ARCHAMBAULT, Notaires Publics; agents d'assurances, &c. Bureaux, Hôtel-de-ville, Sherbrooke.

HENRI ST. LOUIS, Notaire Public, Magog, P. Q. M. St. Louis pratique dans les deux langues et se chargera de la vente et de l'achat de terres et acceptera toute agence qu'on voudra bien lui confier. 3

F. X. DESROSIERS, Notaire Public, Coaticcoke, P. Q. Etude: au Bureau d'Enregistrement.
☞ M. Desrosiers est Agent du "Crédit Foncier du Bas-Canada" et aussi de l'Assurance "Royale Canadienne," de Montréal. 15-12m

H. C. H. CHAGNON, Notaire Public—Syndic Officiel—Commissaire de la Cour Supérieure—Agent d'Assurance sur la vie et contre le feu—Agent de Terres—Agent pour la *Trust & Loan Company*—Agent pour le Crédit Foncier B. C.—Coaticcoke.
☞ Terres à vendre dans Stanstead, Barnston, Barford, Hereford et Compton—$100,000 à prêter à 6½ ₰ cent pour 2 ans à 20 ans. 25

HUISSIERS.

J. P. ROYER, Huissier de la Cour Supérieure pour le district de St. François, Sherbrooke, Qué. M. Royer pratique dans les deux langues, et se chargera de la rentrée de fonds qu'on voudra bien lui confier.

JOSEPH VERVILLE, Huissier de la Cour Supérieure, HAM-NORD, P. Q. 29

BENJAMIN LACHANCE, Huissier de la Cour Supérieure, Ham-Sud. 2

DAMASE BENOIT, Huissier de la Cour Supérieure pour le district de St. François, Weedon, P.Q.

U. BONNEVILLE, Huissier de la Cour Supérieure pour le District de Saint-François, Danville, Que. Rentrées de fonds faites sous le plus court délai.

HOTEL.

HOTEL DU CHEMIN DE FER, Tenu par Théodore Camirand, rue Factory, Sherbrooke. Prix modérés.

MOUNTAIN HILL HOUSE, 5 & 7, Côte de la Montagne, Québec. Joseph Tradeau, gérant. 6

CAFE FRANÇAIS, 24, rue du Palais, Haute-Ville, en face l'Hôtel Albion, Québec. Par A. Maugard. Maison de pension, Cuisine Française, Chambres Meublées. Salons privés pour repas de commande. 6

HOTEL DU CHEMIN DE FER, A. Noël, Sherbrooke, Qué, en face de la Gare du Grand Tronc, du Passumpsic et du chemin de Weedon, ou Québec Central. Passagers réveillés pour tous les convois. Prix modérés.—Billets à vendre. 1a31

HOTEL DU CANADA, tenu par Paul Bacon, successeur de Frs. Tremblay.
Prix modérés. Coaticcoke P. Q. 109.

Yeux! Yeux! Yeux!

L'eau pour les yeux du Dr. Brodeur est la seule préparation qui guérit les maladies les plus invétérées des yeux.
Les hommes de profession et ceux de la classe ouvrière en font emploi avec le plus grand avantage pour adoucir les yeux et les soulager des excès de travail.

Prix 25 cents.

Se vend chez tous les droguistes. Dépôt général:
330 RUE ST. LAURENT, MONTRÉAL.

ATELIER DE

Teinturier & Degraisseur

Habillements, Châles, Manteaux, Rubans, Cravattes, Plumes, Rideaux en serge et en damas, Tapis de table, Pantalons, Gilets, Paletots, etc., nettoyés et teints à la couleur demandée et dans le meilleur goût.

DAVID BOYLE,
Rue Belvédère, Sherbrooke.
Seconde porte du magasin de M. J.C. St. Aubin 1a65

FEUILLETON.

LES DEUX MOURANTS.

(*Suite.*)

III.

Simmonnet, qu'on appelait à B...le père Simonnet, était un de ces petits marchands *qui*, après de longues années de travail, sont parvenus à s'assurer une modeste aisance pour leurs vieux jours. Son origine était très-infime et il avait été seul artisan de sa fortune. Né dans une province du midi de la France, dès l'âge de seize ans, il avait parcouru le pays, un ballot sur le dos, pour vendre de la toile et d'autres étoffes. Peu à peu son commerce s'était étendu dans les provinces voisines; et un beau jour, le jeune colporteur, toujours chargé de son ballot, s'était dirigé pédestrement vers Paris en se servant de sa demi-aune comme d'un bâton de voyage. A Paris, grâce à son activité, à sa bonne conduite, ses affaires n'avaient pas tardé à prospérer. Il avait d'abord ouvert une petite boutique dans le quartier des halles; puis, il était venu s'établir dans un luxueux magasin de la rue Saint-Honoré. Là, pendant plus de trente ans, il s'était livré à des spéculations sages, vivant d'ordre et d'économie. Il avait bien éprouvé quelques revers, comme on peut croire, et notamment la perfide d'un de ses associés l'avait mis une fois à deux doigts de sa ruine. Néanmoins cette période écoulée, Simennet, déjà vieux, s'était trouvé possesseur de huit à dix mille livres de rente bien liquide. Sa famille n'était pas nombreuse; elle se composait de sa femme, un peu moins âgée que lui, et d'une fille qu'il avait mariée avantageusement. Cette fortune paraissait donc largement suffisante, et Simonnet éprouvait le besoin de se reposer après tant de fatigues. Aussi se défit-il à de bonnes conditions de son établissement commercial, et réalisant le rêve de la plupart des petits marchands de Paris, il se résolut l'habiter la campagne pendant une partie de l'année. Son choix se fixa sur le village de B..., où sa bonhomie, sa probité, son affabilité le faisaient aimer de tous ceux qui le connaissaient.

Simonnet n'était pas ce qu'on appelle un dévot, mais, originaire d'un pays profondément religieux, il avait toujours conservé les sentiments de piété de la première éducation. Les influences parisiennes se font à peine sentir sur ces hommes de province constamment occupés, qui, dans le tumulte des affaires, conservent la simplicité de cœur, les mœurs traditionnelles, les idées locales du paisible coin de terre où ils sont nés. Sa femme, Catherine, n'avait pas peu contribué à le préserver de ce doute universel, fléau de notre époque. Fort pieuse elle-même, elle avait soutenu par ses exemples la foi naïve d'un mari qui qui l'adorait. Ils étaient du même village et ils s'aimaient depuis leur enfance. Quand Simonnet commença son pénible métier de marchand ambulant, Catherine, honnête et bonne jeune fille, mais très-pauvre, vivait du travail ce ses mains. Ils s'étaient promis de s'épouser sitôt que le colporteur aurait pu se créer une position convenable; mais on devait craindre qu'une fois installé à Paris, le provincial, perverti par le succès, ne revint jamais au pays natal. Simonnet avait un faible pour l'argent, et il lui eût été facile sans doute de trouver un meilleur parti que Catherine, qui ne possédait rien. Cependant la jeune fille, au fond de son village, attendit patiemment l'exécution d'un engagement dont elle connaissait la sainteté. Elle eut raison, car à peine Simonnet crut-il pouvoir suffire aux besoins d'une famille, qu'il vint réclamer sa fiancée; il l'épousa donc et la conduisit à Paris, où ils partagèrent les mêmes fatigues, menèrent la même existence ignorée et laborieuse.

Du reste, ces sentiments religieux n'avaient pas été inutiles à Simonnet pour l'aider à supporter les malheurs des derniers temps de sa vie. Moins de deux ans après que les deux vieux époux s'étaient retirés du commerce, Simonnet avait perdu sa chère Catherine; puis, son gendre était mort, à la suite de mauvaises affaires, laissant sa fille veuve, sans fortune, avec un enfant. Ce double coup l'avait cruellement atteint; la perte de sa fidèle compagne pouvait même être considérée comme la cause première de la maladie dont il se mourait en ce moment. Cependant l'infortune ne l'avait pas abattu; sa douleur était paisible, sans éclat extérieur. Il avait recueilli chez lui sa fille, madame Berton, et sa petite-fille, Clémentine, maintenant âgée de dix-huit ans environ. Entre ces deux femmes qui le comblaient de soins et d'égards, il avait vécu ses derniers jours, dans ce calme parfait que donne, en dépit des chagrins passés, la conscience des devoirs accomplis.

Simonnet, comme nous l'avons dit, occupait une petite habitation en forme de chalet suisse, à l'extrémité du village. Ce chalet, dont le bonhomme avait tracé lui-même le dessin, n'était pas, nous devons l'avouer, du meilleur goût. Frêle construction de bois, avec un balcon extérieur, elle rappelait de fort loin les élégantes habitations des montagnes helvétiennes; mais elle était saine, commode intérieurement; l'air y était magnifique, et le père Simonnet eût pu dire comme l'auteur latin, s'il eût su le latin: *Parva sed apta mihi.*

Le chalet s'élévait entre une cour où croissaient des troënes et des acacias aux touffes luxuriantes, et un jardin d'un demi-arpent dont la culture et l'entretien étaient l'occupation favorite de Simmonet quand sa maladie ne l'avait pas encore réduit à l'oisiveté absolue. Malgré son exiguité, ce jardin contenait un bassin avec son jet d'eau, une grotte en rocailles, une volière, un kiosque, une serre, toutes merveilles conçues par l'imagination du vieillard et exécutées par lui-même. Là jadis on l'apercevait, pardessus les haies de clôture, travaillant du matin au soir, une bêche ou même une truelle à la main. Artiste à sa manière, il s'était plu à multiplier dans cet étroit espace les ornements bizarres qu'il supposait devoir produire l'effet le plus pittoresque. L'ensemble était d'une naïveté qui touchait à la puérilité, et les riches propriétaires du voisinage appelaient ce modeste domaine la folie du père Simonnet.

Malgré tout cela, quand le curé et le médecin atteignirent le chalet, ils lui trouvèrent un air tranquille et riant qui contrastait avec l'aspect lugubre de la maison Laboissière. Bien que la mort fût venue aussi s'abattre sur cet humble toit, rien ne semblait attrister encore cette petite demeure cachée dans le feuillage. Le jet d'eau murmurait faiblement au bout du jardin; les oiseaux ramageaient dans la voliore; le pigeon blanc favori roucoulait tout bas, posé sur la galerie de bois ouvragé. Bien plus, les sons d'un piano s'élevaient de la maison. Ils étaient plaintifs; leur rhythme lent et solennel rappelait celui d'un chant d'église. Néanmoins, cette musique en pareil moment avait quelque chose d'inconvenant qui ne manqua pas de choquer les visiteurs.

Le curé fronça le sourcil; il monta un escalier de bois qui conduisait au premier étage du chalet et pénétra, suivi du docteur, dans un petit salon d'attente où l'on jouait du piano. La musicienne était une charmante jeune fille, vêtue d'une robe blanche et portant ses beaux cheveux châtains lissés en bandeaux sur le front, c'était mademoiselle Clémentine Berton, la petite-fille de Simonnet. Interrompant brusquement la note commencée, elle se leva pour recevoir les arrivants. Alors on put voir que les traits gracieux de Clémentine étaient fort altérés et que ses yeux étaient pleins de larmes.

Malgré ces signes de chagrin, l'abbé Roger demanda sévèrement:

—Comment, mademoiselle, pouvez-vous, dans des circonstances aussi fâcheuses...

—Ah! monsieur le curé, répliqua Clémentine en sanglotant tout bas et en désignant la porte d'une pièce voisine, grand-père le veut, et je n'ose pas le refuser... Je jouais la "Prière de Moïse," un morceau que grand-père affectionne, et puis il assure que la musique apaise ses souffrances.

—A la bonne heure, c'est différent ...Comment va-t-il ce soir, mon enfant?

—Toujours mal, monsieur le curé; il s'affaiblit de plus en plus. Ma mère est auprès de lui; mais moi je ne puis le regarder sans pleurer...Alors il me gronde, et il me renvoie à mon piano.

—Mademoiselle, demanda Mignot avec embarras, êtes-vous donc seule ici avec votre mère pour veiller votre cher malade? Il pourrait arriver, d'un moment à l'autre, tel événement. Enfin il serait bon que vous eussiez ici une personne de confiance, un homme si c'était possible, capable de vous assister en cas de besoin.

—Madame Durand, la garde-malade, doit venir un peu avant la nuit, et Gustave va nous arriver de Paris dès qu'il aura pu quitter son ministère...

—Gustave! répéta le bon curé; je croyais, mon enfant, que vous n'aviez pas de frère?

Clémentine rougit.

—M. Gustave n'est pas mon frère, balbutia-t-elle.

—Mais alors comment se fait-il...

—C'est...c'est le fils d'un ami de mon grand-père, un jeune homme qui nous porte à tous beaucoup d'affection.

Mignot et l'abbé Roger sourirent; ils avaient enfin compris.

Une voix cassée appela de la pièce voisine.

—Venez, messieurs, venez, dit la jeune demoiselle avec précipitation, il vous a entendus...Il ne faut pas qu'il s'impatiente.

Elle entra légèrement, et les visiteurs entrèrent sur ses pas.

On se trouvait maintenant dans un salon d'été frais, propret; garni de meubles de canne, où tout respirait l'ordre et l'aisance. Une porte-fenêtre, ouverte sur la campagne, faisait pénétrer librement l'air extérieur, qui agitait par intervalles les rideaux de mousseline blanche. Devant cette porte-fenêtre, le vieillard mourant, vêtu de molleton et les pieds enveloppés de flanelle, était couché sur un lit de repos. Sa fille, madame Berton, dont la figure belle encore annonçait une quarantaine d'années, veillait sur lui avec une touchante sollicitude et cherchait à deviner ses désirs pour les prévenir aussitôt.

Au premier aspect, le bonhomme Simonnet ne semblait pas devoir justifier l'éloge qu'on avait fait de son énergie morale. Il était de taille moyenne, un peu replet encore, bien que la souffrance eût de beaucoup abaissé les rondeurs de son embonpoint. C'était une de ces natures lymphatiques, somnolentes, à fibre molle, qui ne peuvent trouver en elles-mêmes des ressources suffisantes pour réagir contre le chagrin ou contre la douleur physique. Ces nerfs détendus, cette organisation flasque et pâteuse, décelaient un caractère irrésolu, sans vigueur. Cependant la conduite passée de Simonnet et son attitude présente contredisaient hautement ce diagnostic, et la faiblesse du tempérament s'appuyait sans doute sur une puissance venue du dehors.

Simonnet était atteint d'une de ces maladies du cœur qui résistent aux efforts de la science médicale et se terminent inévitablement par une catastrophe. Or, aucun des signes d'une mort prochaine n'avait manqué au vieillard et aucun espoir de guérison n'était plus possible, il le savait. Rien ne peindrait pourtant la tranquillité, la résignation, la sérénité de son visage. Il n'avait pas d'horreur, lui, pour ce brillant spectacle que lui offrait le monde extérieur; il le contemplait au contraire avec une satisfaction évidente, mais en même temps avec ce détachement du voyageur pour les pays qu'il traverse avant d'arriver au terme de ses fatigues. Il avait sous les yeux son petit jardin, cet humble coin de terre où il avait tout crée après Dieu; il voyait encore ce boulingrin dont il avait semé le gazon si fin et si velouté, ce bassin de marbre où il nourrissait des poissons rouges qui accouraient à sa voix, ce mince filet d'eau qui jaillissait en poussière de diamants, cette grotte ombragée de plantes vertes, ce cabinet rustique, cette serre, objets chers et familiers, qui avaient été son orgueil et sa joie et qu'il allait quitter. Bien plus, il apercevait, pardessus les haies qui bordaient son domaine, la campagne vaste et mobile, le fleuve superbe, les plantations, les collines et enfin le ciel, cette sublime carrière que parcourent incessamment les astres et les mondes. Mais cet homme si lâche par sa nature même ne manifestait ni doutes, ni regrets; son œil débile ne versait pas une larme. Parfois seulement une espèce de langueur apparaissait sur sa figure, quand son regard rencontrait celui de sa fille ou de sa petite-fille; mais aussitôt il se tournait vers un guéridon de marbre placé près de lui et un doux sourire venait effleurer ses lèvres flétries.

Sur ce guéridon se trouvait un crucifix d'ivoire qui, nous devons l'avouer n'était pas un chef-d'œuvre de sculpture, mais dont la vue remplissait le mourant de foi et de confiance.

Quand les visiteurs entrèrent, Simonnet les salua d'un geste amical.

—Oh! oh! dit-il avec gaieté, le prêtre et le médecin tout ensemble! Voilà qui serait inquiétant si je ne connaissais pas ma position véritable. Heureusement mon paquet est déjà fait, et je suis prêt à partir quand il le faudra; n'est-il pas vrai, mon bon curé?

Les deux dames s'empressèrent d'offrir des siéges. Pendant que l'abbé Roger et Simonnet échangeaient des paroles amicales, Mignot vint prendre la main du malade et se mit à le considérer attentivement. Malgré l'importance que devait avoir cet examen pour Simonnet, celui-ci ne semblait pas s'en apercevoir, et continuait sa causerie. En revanche, les dames attendaient avec une anxiété mal déguisée le résultat de ces observations.

Le médecin demeura impassible; sa contenance ne trahit aucune découverte fâcheuse, mais il n'adressa non plus aux pauvres femmes aucun signe encourageant, aucune parole d'espoir. Elles comprirent ce silence; les yeux de la mère se mouillèrent de larmes, et Clémentine ne put retenir un sanglot.

Le vieillard tressaillit, et bien que sa petite-fille, par un effort de volonté, eût aussitôt réprimé son émotion, il lui dit en la menaçant du doigt.

—Comment, Clémentine, je t'y prends encore? Si tu n'es pas plus raisonnable, je vais te renvoyer à ton piano, et tu sera condamnée à jouer la "Prière de Moïse" jusqu'à...ma foi! jusqu'à nouvel ordre. Est-ce gentil de tourmenter ainsi ton pauvre grand-père? ...Ecoute, si tu es bien sage, je te dirai, dès que Gustave sera de retour, quelque chose qui ne te déplaira pas...Tu verras! mais, en attendant... Quoi donc! et toi aussi, madame Berton?... à ton âge?

La mère et la fille essuyèrent leurs yeux et vinrent prendre place aux côtés de Simonnet.

—En vérité, mes chères petites, poursuivit-il d'un ton moitié grondeur, moitié caressant, je ne vous comprends pas! que signifient ces pleurs et ces soupirs? Est ce sur moi, est-ce sur vous que vous vous désolez ainsi? Vous, je ne veut pas vous offenser, mes enfants, vous m'aimez, j'en ai la certitude et vous ne m'oublierez pas de sitôt...Pas un mot; je sais ce que vous voulez dire...Mais vous avez d'autres affections, d'autres devoirs; bientôt mon souvenir ne sera plus dans vos âmes qu'un sentiment tendre, mélancolique, sans amertume. Est-ce sur moi? Alors pourquoi me plaindriez-voss? Le chrétien ne meurt pas; il change seulement une vie douloureuse et passagère pour une vie de gloire et de béatitude éternelles. Je vous quitte, il est vrai; mais nous nous retrouverons plus tard, quand vous aurez accompli votre destinée sur la terre. Moi, je vais revoir Catherine, ma bonne et fidèle compagne, qui m'attend là-haut depuis dix ans, et nous ne nous séparerons plus... Oh! n'est-ce pas, monsieur le curé, poursuivit-il avec une naïveté d'enfant, que je vais revoir ma bien-aimée Catherine!

(*Suite et fin au prochain no.*)

Etat-Pontifical.

Rome, 14 fév.

Un reporter qui aurait eu la patience de compter les pauvres diables, hommes, femmes, et garçons, apportent des fardeaux au mont-de-piété, dans les matinées du 12 et du 13, se serait expliqué la folie et l'entrain carnavalesques des deux derniers jours.

Les comités organisés par la haute classe libérale n'avaient produit qu'un médiocre résultat; le deuil de la Cour avait empêché les princes d'animer les jeux du *Corso*, la mort de Mme. Marignoli et d'autres accidents lugubres étaient venus comme à point nommé refroidir les vaillantes intentions.

Mais au dernier moment la misère a pour ainsi dire triomphé d'elle-même et l'on a vu des foules de pauvres diables romains se vêtir d'oripeaux et peupler le soir le festival de la place Navone, dont l'entrée coûtait 30 centimes, tandis que les *buzzurri* se rendaient au festival du Paciteansa à 1 franc.

Aujourd'hui, les églises sont remplies: les Romains reçoivent les cendres sur le front et entendent ces paroles d'un symbolisme sublime: *Memento homo quia pulvis es et in pulverem reverteris*: je dis symbolisme sublime parce qu'il formule le jugement que doit subir tout ce qui est divin, a le droit de l'employer. Aux peuples et aux rois l'Eglise dit: *Pulvis es.* Tout passe comme des ombres et elle seule reste immuable, défiant dans sa faiblesse apparente, toutes les forces levées contre elle.

Les hommes sont si mauvais et les politiques si absordes, en grande partie, faute de méditation sur les vérités que couvre le symbolisme catholique.

Ainsi les entreprises de la revolution à Rome, quel que soit le succès du moment, sont une poussière, *Pulvis:*

Le jour viendra, bientôt sans doute, où cette possière tombera, et l'Eglise sera toujours debout, belle d'une beauté incomparable jeune d'une jeunesse éternelle, riche d'une richesse sans cesse renouvelée.

Le deuil de la cour ayant cessé le 10, les princes de Piémont ont donné un bal à la diplomatie, au monde officiel et à société libérale.

Pour ce bal on a inauguré un salon dont la construction et l'ornementation, dues au goût de la princesse Marguerite, ont coûté des sommes folles.

Il a fallu employer les meilleurs peintres et faire venir de tous les pays des étoffes, des meubles, des lustres, des glaces.

Le tout est arrangé scrupuleusement dans le style Louis XV, style peu connu en Italie et très-peu approprié, on en conviendra, à la demeure sévère et puissante des Papes.

Le salon Louis XV, au Quirinal, ressemble à une note fausse, à un anachronisime, et n'a aucune raison d'être.

Mais la princesse Marguerite n'a accepté aucune observation: elle a voulu son salon Louis XV. Je ne fais pas de rapprochement, je constate le fait.

Au reste, nos ministres démocrates et républicains n'ont point d'horreur pour le luxe et pour les coutumes de l'époque Louis XV; ils s'acclimatent à merveille dans les atmosphères de la monarchie, pendant que les *purs* de la veille grondent et blasphèment dans leurs journaux, avec l'intention bien arrêtée de passer à leur tour et le plus vite possible des habits chamarrés et de jouer au Louis XV, soit à l'ombre de la monarchie, soit au soleil radieux de la république.

Le temps des sans-culottes est passé et les disciples de Mazzini et de Garibaldi sont convenus de porter du linge et d'avoir de bons tailleurs.

L'empereur et l'impératrice du Brésil, arrivés à Rome depuis deux jours, se sont rendus, ce matin, au Vatican, pour présenter leurs hommages au Souverain Pontife.

Leurs Majestés ont été accueillies avec tous les honneurs dus à leur illustre rang et ont eu, avec le Saint-Père, un entretien qui a duré vingt minutes, après lequel elles ont presenté à Sa Sainteté les nombreux personnage de leur suite.

En sortant des appartements du Saint Père, l'empereur et l'impératrice se sont rendus auprès de S. Em. le cardinal secrétaire d'Etat et ont été reconduits ensuite jusqu'à leurs voitures avec les mêmes honneurs souverains qu'à leur arrivée.

Le noble cœur de l'impératrice Marie-Thérèse, de l'illustre famille des Bourbons de Naples, a été mis à de bien dures épreuves pendant son voyage à travers le royaume des Deux-Siciles, et surtout pendant son séjour dans la cité parthénopéenne. Sa Majesté a revu, en effet, ce royaume et cette ville où elle a reçu le jour et que sa glorieuse famille avait rendus si heureux et si prospères, en proie à une affreuse misère et courbés sous un joug étranger.

Elle a pu contempler le palais royal désert, la villa de Capodimunte occupée par un usurpateur, celle de Caserte condamnée aux enchères, les églises profanées et enlevées au culte, les couvents détruits, vides ou transformés en casernes et pire encore, et des membres de sa royale famille bien aimée, il ne lui a été donné de voir que les restes de ceux qui dorment leur dernier sommeil dans l'église de Sainte-Thérèse, quant aux autres, encore vivants, ils languissent en exil, attendant qu'il plaise à Dieu de mettre un terme à leurs souffrances et à celles de leur peuple opprimé en faisant triompher leur triste cause.

Que de tristesse pour la noble et pieuse impératrice! Quel serrement de cœur en se retrouvant étrangère dans sa propre ville! Quelle douleur en se voyant condamnée par l'étiquette à recevoir celui qui a dépouillé sa famille et abattu le trône de ses aïeux! Ah! que le cœur des rois est à plaindre, et que leurs larmes amères et cachées doivent être précieuses devant Dieu!

Avant-hier, lundi, le Saint Père a reçu en audience paticulière Son Excellence Mme. la princesse Masimo qui a eu l'honneur de déposer entre ses mains une somme en or de 10,000 fr., au nom de Monsieur le Comte de Chambord.

Lettres Parisiennes.

Paris, 21 fév.

Une bonne séance d'affaires est chose si rare dans notre Parlement qu'on doit la signaler avec plaisir et curiosité. Le Sénat nous a donné ce spectacle hier, et c'est à M. Caillaux, ancien ministre conservateur, que nous le devons.

D'ailleurs, les séances utiles mettent toujours en lumière quelques-uns de ces hommes si décriés par la presse républicaine qui ont appartenu à "l'ordre moral."

Il s'agissait d'une question à poser à M. Christophle, ministre des travaux publics, au sujet du percement d'une rue au travers du jardin des Tuileries.

Vous savez dans quel état la Commune a mis l'ancien palais de nos rois. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un amas de murs noirs et calcinés, dont il sera fort difficile de tirer parti. Du moins, il restait encore la jardin tracé par le Nôtre, tout rempli de fraîcheur, d'arbustes et de bosquets. C'est là que les mères de famille vont avec bonheur faire jouer leurs enfants.

Dans cette ville de Paris où les rues sont si dangereuses à cause de la circulation, où l'air pur est si rare, la présence d'un vaste espace tranquille offre des charmes incomparables.

Eh bien, nos administrateurs républicains, si on les laisse faire, vont détruire ce beau jardin, cette oasis de verdure au sein de la grande ville. Ils vont lui enlever tout son agrément, toute son utilité, en le coupant en deux par une voie carrossable qui se rendra de la place des Pyramides au Pont-Royal.

Si ce projet s'exécute il n'y aura plus de sécurité pour les mères de famille, qui craindront toujours des accidents pour leurs jeunes enfants.

M. Caillaux a porté cette question à la tribune. Mais un homme politique ne peut guère s'attarder à des considérations de sentiment et se faire l'avocat des babys. Il doit élever plus haut le débat.

L'Hon. M. Caillaux n'a pas manqué à cette tâche. Il a montré que le ministre des travaux publics avait violé les formes légales en ne se faisant pas autoriser par une loi à céder ces terrains domaniaux à la ville de Paris.

Il est vrai que M. Christophle a eu recours à un artifice, à un véritable stratagème de jurisconsulte. Prévoyant bien que le Sénat ne voterait pas une loi semblable, il a cédé à bail à la ville de Paris la partie du jardin qui doit former le sol de la rue. Est-il utile de montrer ce qu'il y a d'étrange de la part de l'Etat à louer un terrain pour l'affecter à une rue? Je ne croit pas qu'opération semblable ait jamais été conclure.

M. Christophle s'est très-faiblement défendu. Il a répondu que l'Etat n'avait, en définitive, consenti qu'à "un changement d'usage" du jardin des Tuileries.

C'est là un euphémisme pour qualifier une véritable mutilation. M. Caillaux a poussé peut être un peu trop loin ses avantages. Il avait mis le ministre dans l'impossibilité de persister dans ses projets destructeurs. Cela devait suffire. Il aurait dû se contenter de ce résultat. En proposant de convertir la question en interpellation, il lui a fallu déposer un ordre du jour de blâme. Si cet ordre du jour avait été voté, la chute de M. Christophle s'en suivait. Or, le Sénat a reculé devant l'idée qu'un ministre pourait tomber par une question de voirie.

La majorité n'a donc pas sanctionné l'ordre du jour de M. Caillaux, qui a cependant réuni 126 voix, nombre important, puisque la majorité est atteinte avec 145 voix. L'ordre du jour pur et simple a donc été adopté.

Toutefois M. Christophle agira sagement en ne s'appliquant plus à mutiler nos jardins publics et à compléter l'œuvre des incendiaires de la Commune.

Paris, 22 fév.

Au ministère des affaires étrangères, on n'est pas sans appréhensions sur la tournure que prennent les événements de la politique extérieure. Les bruits de guerre, que chacun veut écarter de la pensée, s'imposent chaque jour davantage à l'attention. Je vous donne authentique cette parole que M. Decazes aurait prononcée devant un groupe de personnages politiques: "Jusqu'au mois d'août, on doit regarder la guerre comme possible." Ne pourrait-elle avoir lieu après cette date? On peut le supposer; mais cette échéance semble indiquer que, d'ici au mois d'août, ou toute crainte de conflit sera écartée, ou la guerre sera passée dans les faits.

Le cabinet de Londres déploie, en ce moment, un activité diplomatique extrême. Comme il est aisé de le pressentir par ses déclarations publiques, il s'ingénie auprès des cabinets de Saint-Pétersbourg et surtout de Berlin pour tenter d'écarter une conflagration européenne.

Ces impressions n'ont pas encore de l'écho dans l'opinion publique, qui continue à s'endormir dans l'optimisme le plus absolu. Peut-être les craintes exprimées dans les hautes régions de notre ministère des affaires étrangères sont-elles exagérées. Dieu le veuille! Il n'en est pas moins vrai qu'elles tiennent une grande place dans les préoccupations actuelles.

Le maréchal de Mac-Mahon, ceci est de notoriété publique, tient absolument à conserver son poste à M. Decazes. Cette volonté, qui se lie à des causes intérieures, devient plus énergique lorsque l'on connaît les secrets des chancelleries qui échappent au vulgaire. Le ministre des affaires étrangères est, en ce moment, indispensable au maréchal et à la direction de notre diplomatie. En consentant à garder son portefeuille, au milieu des attaques auxquelles il est en butte, tant de la part de quelques-uns de ces collègues que de tous les journaux rouges, M. Decazes fait au maréchal le sacrifice de sa dignité froissée, et, à ce point de vue, il mérite d'être soutenu par toutes los fractions du parti conservateur.

Le mouvement préfectoral a paru ce matin. Donnera-t-il satisfaction aux républicains avancés? Cela est peu probable. Les noms nouveaux qui apparaissent à l'horizon administratif ne semblent nullement surgir des nouvelles couches sociales. Mais si M. Jules Simon a mécontenté un grand nombre de républicains, il s'attirera, d'un autre côté, la colère des disgraciés et de leurs amis des deux Chambres. Les fonctionnaires immolés pour la plus grande confusion des réactionnaires sont, en effet, fort nombreux. Neuf secrétaires généraux sont révoqués ou mis en disponibilité, vingt-cinq sous-préfets sont dans la même situation, trois sont mis à la retraite. Parmi les conseillers de préfecture, on compte douze révocations et trois mises à la retraite. Les mutations sont fort nombreuses.

Les mutations rappellent le quadrille ou plutôt le cotillon administratif que fit danser M. de Marcère aux sous-préfets. Ceux du Nord vont dans le Sud, ceux de l'Est dans l'Ouest. Ce système est resté le même, et il aboutit nécessairement à affaiblir l'administration, à la déconsidérer dans le pays; mais ce qui est un sujet de satisfaction pour les personnes peu sympathiques au régime actuel, c'est que ces mutation réitérées paralysent l'action des fonctionnaires contre les conservateurs. Quelle influence peut on supposer dans une élection quelconque à un préfet ou sous-préfet dont on connaît à peine le nom

et qui, par ses fréquentes évolutions, est l'image fidèle des girouettes de la République ? A ce point de vue, on doit se féliciter du mouvement préfectoral.

Un mouvement important des troupes composant la garnison de Paris vient d'être arrêté par l'autorité militaire, et aura lieu dans le courant du mois de mars. La plupart des régiments, qui sont actuellement dans Paris, vont recevoir l'ordre d'aller occuper les nouveaux forts qui entourent la capitale et qui sont à peu près tous achevés et armés en ce moment Les forts élevés autour de Paris, qui ne sont point encore complètement terminés, le seront irrévocablement pour la fin du mois de mars, si ce n'est avant Des ordres précis, dit la *correspondance universelle*, ont été donnés pour presser ces travaux de manière à pouvoir livrer les forts à l'autorité militaire, le premier avril au plus tard.

La mutilation du jardin des Tuileries sera bientôt un fait accompli. On annonce que les travaux du percement de la rue projetée à travers le jardin vont commencer la semaine prochaine.

Hier a eu lieu, à Lunéville, sous la présidence du préfet de Meurthe-et-Moselle, une fête pour célébrer le centième anniversaire de la naissance de Mathieu de Dombasle. M. Barral, secrétaire perpétuel de la société nationale d'agriculture de France, a fait une conférence traitant de l'influence exercée par Mathieu de Dombasle sur l'agriculture au dix neuvième siècle.

Le Progres.

VENDREDI, 23 MARS, 1877.

Une accolade.

Nous avons, dans notre dernier numéro, sans aucune intention hostile, car nous ne saurions guère où elle aurait pris naissance, relevé une nouvelle publiée par le *Nouvelliste*, de Québec, concernant le nombre extraordinaire d'employés qu'il signalait comme étant au service d'un de nos chemins de fer. Nous avions pris l'affaire au point de vue d'une farce de typographe—elles sont nombreuses celles-là—et, à ce propos, nous racontions par plaisanterie la boutade assez connue du chou et du chaudron.

Notre estimable confrère a pris le mors aux dents, en rappelant ironiquement que chou ne prend pas x au singulier. Nous avons peut-être su cela avant lui et nous sommes loin de lui en faire un reproche. Il arrive souvent, dans la profession de journaliste, que la présence ou l'absence d'une lettre indûment placée dans un mot, n'a d'autre signification qu'une erreur de typographe, qui, comme l'on sait, ne possèdent pas tous des diplômes de docteurs ès sciences ou ès lettres, car si ces diplômes étaient nécessaires, pour le métier, nous aurions plus de journaux mieux rédigés—les typographes trôneraient aux bureaux de rédaction et beaucoup de rédacteurs ne vaudraient rien pour la casse.

Si notre spirituel confrère de Québec veut bien nous le permettre—nous ne ferons rien sans sa permission—de lui dire un mot sur la pureté de son langage en général, en reproduisant et en examinant de temps à autre quelques phrases algonquines de sa rédaction, nous nous déclarons à sa disposition.

Ceci dit tout-à-fait amicalement et pour faire prévaloir le principe que, tous tant que nous sommes, nous avons besoin de leçons, quand il s'agit de bien faire. Maintenant, confrère du *Nouvelliste*, c'est à vous à prononcer, et si le cœur vous en dit, nous sommes à vos ordres, non-seulement pour dire un mot de vos phrases anglo-françaises ; mais aussi pour amener une discussion sur la manière que nous mettons tous à massacrer notre belle langue française qui, chez nous, est pour ainsi dire étranglée par le voisinage d'idiômes qui l'absorbent et la rendent méconnaissable.

Le " Québec Central. "

Comme on pourra le voir par nos colonnes d'annonces, le conseil municipal du canton de Garthby vient de décréter un réglement, dans le but de voter un octroi de trois mille dollars en faveur de la Compagnie du *Québec Central*. Lorsqu'on songe que ce canton est probablement le moins populeux de tout le district de St. François, que la plupart de ses habitants sont pauvres et que la valeur estimative des biens-fonds de la municipalité ne s'élève qu'à environ quarante-cinq mille dollars, il faut bien admettre que c'est un beau denier, une offre très-généreuse. C'est autant, de la part de ces braves gens, que $25,000, de la part des citoyens de Weedon, de Dudswell, ou encore que les $50,000, votées par la ville de Sherbrooke pour le même chemin. On voit par là qu'ils comprennent toute l'importance de cette voie ferrée, et qu'ils savent apprécier les avantages qui doivent en découler pour leur canton. La chose est d'autant plus digne de remarque que la ligne est déjà tracée à travers les limites de leur municipalité, en allant vers le comté de Mégantic, et que la voie est terminée, prête à recevoir les traverses et les lisses sur un parcours de huit milles s'étendant au delà du terminus actuel, à Lac Weedon, jusqu'au centre même de leur canton. Strictement parlant, ils pourraient donc se dire : Nous sommes certains de posséder le chemin ; à d'autres le soin de se taxer pour en assurer l'extension. Ce serait la politique du vieil avare, auquel on demandait sa quote-part d'une somme légère, destinée à faire chanter une messe pour obtenir de la pluie, pendant un été de grande sécheresse. Après s'être assuré que ses voisins avaient donné dans ce but : Bah ! dit-il, s'il pleut sur leurs champs, il pleuvra bien aussi sur le mien ; à plus tard ! Comme on voit, le bonhomme était aveuglé par l'avarice. Si toute la paroisse eût raisonné de la sorte, il eût été difficile d'implorer les secours d'en haut. Cette reflexion devrait servir à ceux qui sont appelés à contribuer, dans la mesure de leurs moyens, pour assurer le succès de toute entreprise publique de quelque valeur. Les habitants de Garthby paraissent comprendre cela. D'abord, comme la chose leur a été expliquée, l'autre jour, il dépend entièrement d'eux de voir le chemin ouvert au trafic jusque chez eux, dès l'été prochain, indépendamment des vues ultérieures et des chances de succès de la compagnie touchant l'achèvement de sa voie jusqu'à celle de Levis et Kennébec. Au moyen de cette faible contribution, on pourra dès le printemps commencer à poser les lisses,—qui sont déjà rendues à Montréal,—sur les six milles de terrassement fait le long du Lac Aylmer, jusqu'à l'endroit où est située l'ancienne maison du gouvernement, auprès du chemin de la traverse ou de Mégantic. C'est là que se trouvait autrefois la modeste chapelle du canton,—maintenant reléguée à quatre ou cinq milles plus loin, vers le canton de Ham,—et il est à souhaiter que la nouvelle sera bâtie sur l'ancien site, aux bords enchanteurs du lac, l'un des endroits les plus pittoresques du pays. Ce sera sans doute une station importante, surtout lorsque la voie ferrée reliera Québec et Sherbrooke, car alors les touristes y afflueront en grand nombre durant la belle saison ; on y verra un beau village, des maisons de campagne où les bourgeois de nos villes iront passer l'été, pour se livrer aux amusements de la pêche, de la chasse ; un petit bateau à vapeur y conduira les voyageurs venant des cantons situés à l'est du lac, Stradford, Winslow, Lambton, etc. Ce sera le beau temps alors, et l'octroi des gens de Garthby va avoir pour effet d'en précipiter l'arrivée. Mais continuons à parler des avantages immédiats. Une fois le chemin terminé jusque là, ces bonnes gens sont enfin au monde, comme on dit ; ils se trouvent à la porte de Sherbrooke, de notre marché ; ils ont un débouché pour leurs produits, surtout leurs riches mines de cuivre et leur bois, ressources dont ils tireront un parti très-avantageux, du moment que le commerce ira les faire sortir de leur léthargie actuelle. En un mot, il est impossible d'estimer d'avance les bénéfices qu'ils devront recueillir de cette voie de communication. Et qu'on ne dise point que la somme proposée est au dessus de leurs moyens, car cette taxe ne leur coûtera presque rien les premières années, et plus tard elle leur rapportera de forts dividendes. D'abord, la Compagnie s'engage à construire de suite une gare convenable à l'endroit déjà indiqué ; de plus, à donner aux contribuables l'avantage de déposer le bois de corde ou de construction, l'écorce, etc., à n'importe quel endroit le long de la ligne, et du moment qu'il s'en trouvera assez pour charger un wagon, elle ira le prendre sur place ; en outre, elle promet de donner à chaque contribuable la facilité de payer sa taxe de chemin de fer, soit avec du bois, de n'importe quelle espèce, de l'écorce, ou avec autres produits alors propres au marché. Voilà certes des avantages qui ne sont pas à dédaigner. Puis, on ne saurait prétendre que c'est un leurre ; les gens de Dudswell et de Weedon jouissent des mêmes avantages, si ce n'est pour le paiement de la taxe, mais combien d'entre eux font, grâce au chemin de fer et dans un seul hiver, de quoi payer dix fois leur taxe ! Pour ne parler que de l'hiver actuel, le plus difficile cependant qui se soit vu de mémoire d'homme, par suite de la rigueur de la crise que nous traversons, nous étonnerons sans doute bon nombre de nos lecteurs en leur disant qu'il s'est fait, dans les deux seuls cantons de Dudswell et de Weedon, durant la saison qui va bientôt finir, un commerce de bois excédant le chiffre de $25,000. MM. Chs. Tanguay, J. E. Côté et J. Proulx, de Weedon, ont fait faire chacun environ trente mille traverses de chemin de fer. A Dudswell, il s'est vendu des pommes de terre aux commerçants des Etats-Unis, pour payer l'intérêt et le taux d'amortissement d'une année sur un emprunt de $25,000. Enfin, il est avéré que, sans le chemin de fer, cette année, la misère eût été bien grande dans ces cantons. A l'heure actuelle, on se tire assez facilement d'affaires. Tout cela prouve que les sacrifices que l'on s'impose pour construire les chemins de fer n'appauvrissent jamais personne ; au contraire, les fonds que l'on y met finissent toujours par rapporter au centuple.

Il est aussi à remarquer que la Compagnie ne demande pas un seul sou, avant que ses convois se rendent au chemin de Garthby, et que le premier paiement ne devra se faire qu'à le fin de décembre prochain.

Nous livrons avec confiance les réflexions di-dessus aux habitants de Garthby, certain d'avance qu'ils feront leur devoir, le 13 du mois prochain, en approuvant à l'unanimité ce sage règlement de leur conseil.

En terminant, nous désirons dire que la perspective actuelle de la Compagnie est assez souriante. Dans le comté de Mégantic, tout fait présager que le vote populaire sera favorable à un octroi de $150,000. Or, avec une subvention municipale d'environ $175 000, outre les subsides du gouvernement, la Compagnie va se trouver en état de terminer son chemin dans le cours des deux années qui vont suivre. Les dernières nouvelles reçues d'Angleterre sont aussi fort encourageantes. Tous les intéressés se réjouiront sans doute de cet état de choses et redoubleront d'efforts pour assurer le succès de l'entreprise.

Malgré les obstacles de tout genre qu'ils ont rencontrés sur la route, les directeurs de la Compagnie et les entrepreneurs du chemin ne se sont point laissés aller au découragement. Bien au contraire, ils ont lutté avec courage, et leur persévérance est digne d'éloges. Nous les en félicitons et leur souhaitons le succès.

L'Eglise de Rome.

CONFÉRENCE DE M. KIRWAN.

(*Suite et fin.*)

Après avoir fait connaître ce qu'il était dans sa patrie, un ami dévoué de la cause de l'émancipation, un patriote et un catholique à tous crins, M. Kirwan dit qu'il est venu ici pour vivre en paix avec tout le monde, protestants comme catholiques. Il n'aurait donc point commencé cette querelle, au risque de réveiller les vieilles animosités qui ont tant retardé le progrès des sociétés chrétiennes. "Mais, dit-il, le ver s'est senti fouler aux pieds et a cherché à mordre." Il a ajouté : Malheureusement, peut-être, je ne suis point d'une pâte facile, et lorsque l'on me frappe sur une joue, je ne tends jamais l'autre."

On le voit bien, à la manière dont il a stigmatisé la bigoterie, qu'il a appelée une malédiction dans la société. Par contre, l'esprit de tolérance gagne partout du terrain ; mais il y a des exceptions et de ce nombre se trouve M. Bray, qui s'est fait l'insulteur de notre foi. D'après lui, notre Eglise est despotique et *Romish*, elle se sert de toutes les armes qui conviennent dans le moment. Dans la personne de notre Eglise, la chair et le démon ont pris les ordres sacrés. C'est la Papauté et la Prêtraille. Le Pape, quoique infaillible, n'est pas heureux, et encore l'Eglise est un colosse de crime La cour papale à Avignon était la plus voluptueuse de l'Europe. Les Jésuites devraient être chassés du Canada. Le clergé est l'esclave des passions les plus dépravées, brise les vœux du mariage et accapare toutes les richesses. Tels ont été les dires de M. Bray, et cependant il a l'audace de prétendre qu'il n'a pas eu l'intention d'offenser ses amis les Catholiques Romains. Il feint même d'éprouver de la sympathie pour nous, pauvres Romains, qu'il trouve assis dans les ténèbres de l'ignorance.

Le conférencier fit alors voir que ces insultes avaient été préméditées et que rien ne saurait mitiger la faute de ce boute-feu, qui venait tout-à-coup troubler la paix et répandre la haine parmi notre peuple. Dans son Eglise, qu'il dise ce qui lui passera par la tête, c'est son affaire ; mais qu'il n'insulte personne. Il a entrepris de combattre la religion dominante, c'est son droit, mais qu'il le fasse convenablement, comme un ministre chrétien, dans un langage courtois, et en respectant les catholiques de Montréal qui veulent vivre en paix avec leurs concitoyens protestants.

Il fit ensuite allusion à sa critique, dans le *True Witness*, de la conférence de M. Bray ; puis, remontant à la Rome de Constantin, il montra le rôle que Rome chrétienne a joué dans l'émancipation des esclaves et la conquête de la liberté, s'appuyant sur des témoignages irrécusables et surtout sur ceux des meilleurs écrivains protestants. Il traça de main de maître l'histoire de la papauté jusqu'à nos jours, faisant ressortir les vertus de cette longue succession de Papes, dont la vie offre un contraste si frappant avec celle de la plupart des Souverains des autres pays. Il lui eut été si facile de confondre M. Bray, en lui parlant un peu surtout des monarques de la *joyeuse* Angleterre, mais il ne voulait blesser personne et préférait se taire sur ce chapitre. Puis, il prit, une par une, les assertions de M. Bray et prouva d'une manière péremptoire qu'elles sont d'odieuses calomnies. Les autorités citées à l'appui de chacune de ses propositions sont accablantes ; toutes sont tirées des auteurs protestants ou impies les plus célèbres. On ne pourrait rien demander de mieux pour réhabiliter les Jésuites eux-mêmes. Il leur a consacré une de ses plus belles pages, appuyé sur l'opinion de plusieurs protestants célèbres.

Il nia aussi que Rome soit une institution politique et démontra que tout ce qu'elle réclame est l'autorité spirituelle, qu'elle a toujours su conserver à travers les persécutions et les siècles. Cette autorité, elle la conserve dans l'ancien monde, dans le nouveau monde, ici, au Canada, où ses enfants dévoués seraient prêts à verser leur sang pour affirmer leur foi.

Les insultes du pasteur de *Zion Church* n'y peuvent rien. Il a dit que notre clergé est immoral, que le pouvoir temporel est une usurpation, les miracles une invention ; que durant des siècles, l'Eglise s'est rendue coupable de tous les crimes. D'après lui encore, nos jeunes gens sont impropres au commerce ; les Ecossais s'enrichissent, tandis que les catholiques restent pauvres, et Rome est l'ennemie de la paix domestique, de la liberté des masses, de la morale dans l'état, l'amie de l'ignorance populaire, de la barbarie, de la corruption politique, de l'anarchie et de la révolution. Eh bien ! s'est écrié M. Kirwan, un homme qui parle ainsi, outre qu'il est menteur, est aussi insulteur public ; ce langage ne saurait être celui d'un véritable chrétien, encore bien moins celui d'un véritable ministre chrétien ! La réfutation de ces monstrueux mensonges a été des plus éloquentés.

La péroraison ne l'a pas moins été. La voici :

" Et maintenant, Révd. M. Bray, homme aux lèvres malpropres, je vous quitte. Vous avez, sans provocation aucune, lancé le brandon de la discorde parmi les citoyens de Montréal. Je vous laisse, vous et vos insultes à l'adresse des catholiques, à la merci des citoyens paisibles et impartiaux. Votre mission est la guerre à la "religion dominante," et la calomnie et la bigoterie sont vos armes. Il y eut, à Montréal, un temps dont le souvenir cause des émotions beaucoup plus agréables que celles qu'a pu produire M. Bray. On m'a rapporté que, sous la direction du révérend, vénérable et bien-aimé Dr. Fulford, la paix était à l'ordre du jour. On m'a aussi rapporté qu'avant ce temps là, alors que la colonie sortait de san berceau, ici, à Montréal, dans l'église des Pères Récollets, rue Notre-Dame, il y avait messe pour les catholiques le matin, service pour l'Eglise d'Angleterre dans l'avant-midi, et culte des Presbytériens dans l'après-midi. Oui, c'était là ce que l'on peut appeler des temps chrétiens, alors que les hommes étaient guidés par les vertus chrétiennes et charitables, et les esprits animés par les sentiments les plus nobles. Mais on dit que le bon vieux temps a changé et que les vieilles mœurs ont disparu,—et sous plusieurs rapports c'est bien regrettable. Mais cette vieille Eglise catholique, ce roc des âges, qui a vu les dynasties de la terre rouler dans la poussière,—à côté de laquelle la Grèce et Rome, Sparte et Athènes, les Saxons et les Celtes ont disparu comme " l'échafaudage sans base d'une vision,"—sur les flancs de laquelle le schisme et l'infidélité se sont rués en vain,—elle est encore debout aujourd'hui, monument glorieux de la piété catholique et du progrès catholique sur toute la surface du globe. Comme Antée de la fable, qui acquérait une force nouvelle lorsqu'il touchait à sa mère la terre, de même vous, vieille Eglise Catholique, vous inspirez à vos enfants le zèle lorsqu'ils viennent chercher refuge dans notre sein. O ! oui, vieille Eglise, deux cent millions de fidèles sont debout à vos côtés aujourd'hui et se glorifient de cette nouvelle résurrection qui semble vous attendre, et à mesure qu'à l'horizon on voit poindre le retour de votre gloire, nous vous saluons dans la plénitude de votre joie, vieille Eglise, Infaillible, Indestructible et Une."

On peut se faire une idée de l'ovation que ces nobles paroles ont valu au conférencier. C'est l'un des plus beaux triomphes jamais remportés en ce pays au moyen de la parole.

Nouvelles Politiques.

C'est aujourd'hui qu'a lieu la votation dans le comté de Charlevoix. La lutte préliminaire a été acharnée. Les deux partis, comme toujours, réclament d'avance la victoire ; mais on croit généralement que M. Langevin sera réélu par une forte majorité.

Dans le comté de Kamouraska, pour la chambre locale, c'est le candidat libéral, M. Dumont, qui a remporté la victoire. Les premières nouvelles allaient à dire que M. Taché et M. Dumont, les deux candidats avaient obtenu chacun 417 votes et que l'élection serait décidée par le vote prépondérant de l'officier-rapporteur, mais c'était une erreur. M. Dumont a obtenu quatorze voix de majorité.

M. Dumont n'est âgé que de 25 ans ; il est négociant et cultivateur. Son père, conservateur influent, a assuré son succès en lui donnant son appui.

M. Taché, son adversaire, n'a que vingt-et-un ans.

Le Sénat canadien entend faire parler de lui. Lundi, sa séance s'est prolongée jusqu'à minuit. Il s'agissait de la demande, faite par le gouvernement actuel, en 1873, au gouvernement impérial, de la nomination de six nouveaux Sénateurs. Le but de cette démarche était de fortifier le gouvernement dans cette Chambre qui lui est hostile. Le Sénat a vu dans cette conduite une atteinte à ses privilèges et à son indépendance. Par un vote de 38 contre 23, il a censuré le gouvernement fédéral. Le lendemain, par un vote de 35 contre 20, il a décidé de porter plainte à la connaissance du ministre des colonies.

C'est une mauvaise affaire pour le gouvernement de M. MacKenzie.

Si on ajoute à cela le mécontement général créé par la politique financière et fiscale du ministère, même parmi ses meilleurs amis, il y a lieu de présumer que sa majorité déjé réduite à trente-et-une voix pourrait bien diminuer encore.

La St. Patrice.

La fête nationale de nos concitoyens Irlandais a été célébrée avec éclat, samedi dernier. La température était froide, mais agréable. Une messe solennelle a été chantée à la Cathédrale. Sa Grandeur Mgr. l'Evêque y assistait, au trône. Le sermon a été donné par le Rvd. M. Quinn, curé de Richmond, qui s'est acquitté de sa tâche avec succès. Après la messe, la procession a passé par les principales rues de la ville.

LE CONCERT.

A huit heures et demie, une foule nombreuse remplissait la salle de l'Hôtel-de-Ville. L'auditoire était choisi. Les décorations ne laissaient rien à désirer ; au fond de l'estrade, les drapeaux Canadien et Britannique étaient déployés avec goût, et tout autour de la salle, dans des guirlandes de verdure, étaient suspendus les noms des hommes remarquables de l'Irlande. Sur l'estrade, on remarquait M. le Président de la Société St. Patrice, ayant à sa gauche le Rvd. C. P. Reed et Son Honneur le Juge Doherty, et à sa droite, Son Honneur le Maire, l'Hon J. G. Robertson, M. P. P. et M. J. L. Johnston, Président de la Société St. Andrews. Voici le

PROGRAMME :

Entrée des Invités, la fanfare jouant *St. Patrick's Day*.
Discours d'ouverture par le président.
1 "The Harp that once thro' Tara's Halls"....
QUARTETTE.
2 "The Nightingale's Trill,"............*Ganz*
MLLE. J. BENEDICT.
3 Chanson—Originale..........***
PERCY ST. CLAIR.
4 Solo de Piano....Triumphal March,...*Kunkel*
MLLE. ANNIE GRIFFITH.
5 "Watching the Shadows,"....... ...*Warner*
AMATEUR.
6 "Bird of Eve,"..................*Bishop*
MME. L. C. BÉLANGER.
7 Duo—Violon et Piano,............***
MLLE. A. ET M. W. GRIFFITH.
8 Discours,..........."The Day we Celebrate"
PAR UN MEMBRE.
9 Mélange,.....................***
CORPS DE MUSIQUE UNION.
DISCOURS.
1 Galop de Bravoure,..........*Kowalski*
MLLE. A. GRIFFITH.
2 "The Minstrel Boy,"...........*Moore*
MME. L. C. BÉLANGER.
3 "A Rolling Stone Gathers no Moss,"......***
PERCY ST. CLAIR.
4 Waltz—Boston Dip,..............***
MLLE. A. ET M. W. GRIFFITH.
5 "When'tis Moonlight," ....Valse chantée
MLLE. J. BENEDICT.
6 "Faugh a Ballagh,"...............Galop
CORPS DE MUSIQUE UNION.
God Save The Queen !

Tous les amateurs se sont acquittés de leur partie avec succès.

Le discours de circonstance, prononcé par M. J. S. Broderick, étudiant en droit, a été plusieurs fois applaudi. Le jeune orateur a parlé de la patrie absente avec patriotisme et beaucoup d'éloquence. Il s'est exprimé avec la plus grande aisance, dans un langage fleuri, châtié et poétique. C'est un début qui lui fait honneur.

Les autres discours ont été remarquables surtout par leur brièveté. L'Hon. Juge Doherty, vu l'heure avancée, a remis le sien à l'année prochaine. Il peut être certain d'avance qu'il ne s'en sauvera pas aussi facilement à cette époque.

M. Robertson a félicité la société de son succès et a dit qu'en restant fidèle au but pour lequel elle a été établie, elle pourrait faire beaucoup de bien.

M. Johnston a dit que nous devrions imiter la conduite des alliés lors de la bataille de l'*Alma*, en Crimée : Irlandais, Canadiens, Anglais et Ecossais doivent être unis et marcher ensemble dans l'intérêt de notre commune patrie.

Son Honneur le Maire a adressé des éloges à l'orateur de la soirée, et a félicité les citoyens de ce qu'ils peuvent maintenant assister à ces réunions sans danger, grâce à l'escalier additionnel qui a été construit, par ses soins, pour sortir promptement de la salle en cas de panique.

Somme toute, la soirée a été belle et couronnée de succès. Les recettes ont dû s'élever à une centaine de piastres.

Les journaux de toutes les parties du pays annoncent que la St. Patrice a été célébrée partout avec enthousiasme. C'est bon signe.

NOTES LOCALES ET AUTRES.

Chez MM. A. T. Thibaudeau, & Cie., vous pouvez avoir pour $16 et $18 un habillement que vous paierez partout ailleurs $22 et $25.

M. A. Westover, de Cowansville, a, ce printemps, entaillé 3300 érables qui donneront un produit d'environ 1150 livres de sucre.

Un tonneau de vieux Rye, cinq années, vient d'être reçu chez Murray et Parkin, coin des rues King et Wellington.

ANNIVERSAIRE.—Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec a célébré, lundi, le sixième anniversaire de sa consécration épiscopale. Sa Grandeur a officié pontificalement à la Basilique.

ST. LIBOIRE.—Le Revd. M. U. Brunelle se consacre aux missions des Etats-Unis, à Minneapolis, Minnesota. Il est remplacé par le Révd. M. Santenac, de St. Hyacinthe.

On vient de recevoir une voiture charger de blé-d'inde et une autre voiture chargée de son, à vendre à très-bon marché, chez Murray et Parkin, coin des rues King et Wellington.

A Adamsville, un homme nommé Mitchell, qui avait pour habitude de boire beaucoup, était allé se coucher l'autre jour en état d'ivresse. Lorsqu'on a voulu l'éveiller, il a été trouvé mort.

POUR LE PAPE.—La collecte faite le dimanche, 11 du courant, dans la cathédrale de notre ville, pour contribuer au cadeau des catholiques de cette Province, s'est élevée à la jolie somme de soixante-douze dollars.

LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES. — A une réunion des membres du Bureau catholique, lundi dernier, M. G. E. Rioux a été unanimement élu Président, et M. Eliséo Noël, N. P., Secrétaire de ce Bureau.

* Sherbrooke P. P. 3 mars 1877.
Voici onze années que je possède une machine à coudre " Singer, " de New-York. Elle ne m'apas coûté un dollar pour la faire réparer pendant ce temps, et elle m'a donné satisfaction parfaite !
MME. C. ADAMS.

POUR ROME.—On dit que l'Hon. Premier Ministre de cette Province fera partie du prochain pèlerinage à Rome

Nous annonçons la chose un peu d'avance, afin que nos confrères opposés aux voyages des ministres à l'étranger, en prennent leur parti pendant ce saint temps de pénitence !

RECETTE CONTRE LE FROID.—S'il est un fait admis de tout le monde, même des sommités médicales, c'est bien celui qu'entretenir la chaleur naturelle du corps est le plus grand préventif contre toutes espèces de Rhumes, maux de gorge, de poumons, engelures &c., &c. Vous pouvez éviter tout cela, en allant chez A. L. Thibeaudeau & Cie., rue Wellington, donner votre ordre pour un pardessus bien chaud qui, outre le fini et l'élégance de la coupe, vous étonnera par le bon marché.

BEBEE PLAIN.—Dimanche matin, la maison de James Martin a été brûlée de fond en comble. La veille, vers cinq heures, M. Martin était allé avec sa famille à Fitch-Bay, après avoir eu bien soin d'éteindre le feu avant le départ. Toute la maison était en flammes quand on s'en est aperçu, c'est pourquoi rien n'a pu être sauvé. Assurance dans l'Agricole pour environ $700 y compris le mobilier.

La grange de M. Henri Souci, à Warwick, a été détruite par le feu, la semaine dernière, avec tout son contenu, consistant en foin, bois de commerce, etc. Les pertes sont estimées à $2000. La grange de M. Morin, dans le voisinage immédiat et la maison d'habitation de M. Berlin ont été en grand danger. On suppose que la cause du feu est due à une locomotive de Grand-Tronc.

NOS ECOLES.—On nous informe qu'à une réunion spéciale des deux Bureaux de Commissaires d'Ecoles de notre ville, tenue hier soir, il a été unanimement décidé que la taxe scolaire pour l'année expirant le 30 juin 1878 serait de quatre millièmes par piastre.

M. Robt. Davidson, Secrétaire de l'ancienne commission et aussi du nouveau Bureau des Commissaires Protestants, a été chargé de l'administration des écoles pour le reste de l'année courante.

Il a été résolu de notifier aux estimateurs de la cité qu'ils aient à procéder sans délai à la liquidation des biens de l'ancienne commission.

BIBLIOGRAPHIE.—Nous accusons réception d'une petite brochure intitulée : " La Semaine Sainte ou la grande Semaine," qui se trouve en vente chez MM. J. B. ROLLAND & FILS, Libraires-Editeurs, 12 et 14, Rue St. Vincent, Montréal, au prix modique de cinq cents, franco par la poste.

C'est un petit ouvrage qui convient admirablement à toutes les personnes qui désirent suivre les cérémonies de la Semaine Sainte, car il contient une explication de toutes ces cérémonies ainsi que les Stations de la Passion de Jésus-Christ. Il serait donc à souhaiter que tout le monde se le procure, car il est même temps utile à tout le monde et à la portée de toutes les bourses.

Oh Diantre ! Qu'y-a-t-il donc, Pierre ? Est-ce que par hasard tu vas changer d'etat ? Comment cela ?
Je ne t'ai jamais vu si bien accoutré ! où donc as-tu pris ce magnifique habillement ?
Chez A. T. Thibaudeau & Cie, est-ce que tu ne sais pas que ces messieurs sont sans Rivaux comme Marchands-Tailleurs ? Je te conseille d'aller leur faire visite si tu tiens à avoir quelque chose d'élégant, bon marché et si tu veux faire des conquêtes par douzaines.

GARTHBY.—Lundi dernier, il y a eu une session spéciale de notre conseil municipal, et en même temps une réunion publique des habitants du canton. Il s'agissait de prendre en considération l'à propos de voter un octroi à la Compagnie du *Québec-Central*. L'assemblée était assez nombreuse. Tous les contribuables présents dans la localité y assistaient. MM. L. C. Bélanger et Jas. R. Woodward, de Sherbrooke ; Chs. Tanguay et Frs. Brière, de Weedon ; Geo. Champoux et Olivier Champoux, de Stratford étaient au nombre des assistants. Les explications données par MM. Woodward, Tanguay et Bélanger ont paru produire une excellente impression sur les contribuables. Les conseillers, moins une couple, étaient d'abord fortement opposés à ce projet ; mais après avoir entendu ces messieurs et avoir consulté les contribuables, ils finirent par adopter le règlement qui a dû vous être transmis pour publication. D'après les apparences, ce règlement sera approuvé à l'unanimité des voix le 13 d'avril prochain

—La petite fille de Wolfestown continue toujours à attirer un grand nombre de visiteurs. On a compté jusqu'à quarante et cinquante voitures autour de la fameuse source pendant une journée. Il y vient des malades de toutes les parties du pays. On parle de guérisons extraordinaires, et naturellement les commentaires vont leur train. Le nom de l'enfant est Filion. Sa famille est pauvre, mais respectable. La source se trouve sur le terrain de l'un de ses oncles. Aux malades qui souffrent à l'intérieur, elle leur donne de l'eau à boire ; pour les plaies, blessures, etc., ou maladies exterieures, elle s'en sert comme lotion et recommande des prières à ses " patients." Elle est en voie de devenir célèbre et de supplanter les médecins. Il y a bien longtemps que le paisible canton de Wolfestown n'avait attiré autant l'attention publique.

COMTÉ DE WOLFE.—A une session générale du conseil municipal de ce comté, tenue à Ham-Sud, mercredi, le 14 du courant, M. T. Stenson, Ecr., Inspecteur d'Ecoles et maire de Wotton, fut élu préfet, aux lieu et place de George Goodenough, Ecr., démissionnaire. Le nom de M. Stenson fut suggéré par son prédécesseur en office, lequel, comme il l'a dit alors lui-même, croyait avoir porté assez longtemps le fardeau de la préfecture pour qu'un autre fût nommé à sa place. Outre cela, il lui devenait de plus en plus évident, chaque année, que son ignorance de la langue française était un grand inconvénient dans un comté dont l'importance grandit de jour en jour, et dont les trois-quarts des habitants sont Canadiens-Français.—Sous ce rapport, nous sommes heureux de dire que le choix, fait par les conseillers de comté, de M. Stenson, satisfera les vues et les exigences de tous, puisque le nouveau préfet possède à fond les langues française et anglaise.

La motion suivante, adoptée unanimement par les maires de toutes les municipalités du comté, est une preuve que M. George Goodenough, durant sa quinzaine d'années de préfecture, s'acquitta de son devoir consciencieusement, et s'appliqua à rendre justice à tous sans exception de croyances ni de nationalités :

" Que les sincères remerciements de ce conseil sont offerts à M. George Goodenough pour la manière habile, efficace, généreuse et honorable, avec laquelle il a rempli les devoirs de préfet de ce comté pendant les seize dernières années."

Le nouveau préfet, M. Stenson, fit quelques commentaires, lors de la présentation de cette motion, et rappela, en termes heureux, les nombreux services que M. Goodenough a rendus au comté de Wolfe depuis bientôt vingt années. Il dit que si M. Goodenough cessait, dès ce jour-là, d'être le préfet du comte, il ne cesserait pas pour cela, d'être le premier dans le conseil, et que, comme auparavant, les membres du conseil auraient toujours recours à ses bons avis et à sa longue expérience.

A cette même session, George Goodenough, Ecr., maire de Ham-Sud, et Chs. Tanguay, Ecr., maire de Weedon, ont été choisis comme délégués du comté ; et Geo. Addie, de Marbleton, a été, de nouveau, nommé auditeur des comptes de la municipalité du dit comté.

(N. B.) Quoique la résolution reproduite ci-dessus, paraisse faire entendre que M. Geo. Goodenough a rempli la charge de préfet du comté de Wolfe durant les seize dernières années, cependant il est juste de dire que cette charge fut remplie, en 1864 et 1865, croyons-nous, par J. B. Richard, Ecr., de Wotton.—*Communiqué.*

Cour de Police.

Devant G. E. Rioux, Ecr. M. D.
Lundi, 19 mars 1877.

James Stewart, ivre et troublant la paix publique ; condamné à $1 et les frais.

George Burnside, ivre et troublant la paix publique ; condamné à $5 et les frais. Vieille pratique.

William Dunn, ivre et voulant exercer sa force herculéenne à la Station du G. T., averti de quitter la ville immédiatement après avoir reçu une sévère réprimande de Son Honneur le Juge.

H. Dennison, même offense ; condamné à $2 et les frais.

William Parke, pour intervenir et frapper l'agent de la Station du G. T., condamné à $2 et les frais.

Angus Parke ; même offense, condamné à $3 et les frais.

Devant Son Honneur le Maire.
Mardi, 20 mars 1877.

Narcisse Morency, ivre et obstruant les passants dans la rue du Roi ; procès remis à jeudi.

Napoléon Dussault, même offense, procès remis à jeudi.

Chambre des Communes.

SEMAINE PARLEMENTAIRE.

Les débats concernant le tarif continuent toujours d'occuper la plus grande partie des séances. M. McCallum a reproché au gouvernement de n'avoir aucun politique comme corps exécutif.

Par contre, chaque ministre paraît avoir la sienne. L'Hon. premier ministre a sa politique, à lui, relativement aux chemins de fer, mais le ministre de la justice ne la partage pas. Le ministre de l'intérieur avait naguère une politique terriblement avancée relativement au Sénat. Aujourd'hui, on n'en parle plus.

Une partie du programme du ministre de la justice était, il y a quatre ou cinq ans, que douze ministres pour le Canada formaient un personnel beaucoup trop considérable, et c'est pour cela qu'en 1876, il entrait dans le cabinet comme treizième ministre. Il avait encore bien d'autres projets politiques, mais il les a tous abandonnés. Il est comme la noisette sous le gobelet du prestidigitateur. Vous dites : " Elle est ici ! " Mais non, elle n'y est plus. Il avait encore un autre grand projet politique, son grand programme dont le titre était " Le Canada avant tout." Mais le vent d'automne a emporté le programme quand on a eu mis les menottes à son auteur en le faisant ministre.

Le receveur général avait aussi sa politique qui consistait à rendre grâces à Dieu et à vivre dans la quiétude.

Le ministre des finances avait aussi sa politique. Celle-ci appartient au genre lugubre et pour nous l'annoncer officiellement, il a fait, l'autre jour, l'oraison funèbre du commerce canadien.

Il y avait encore un autre point important dans la politique du ministre de la justice ; c'est qu'aucun membre de la chambre n'obtiendrait ni emploi ni contrat du gouvernement.

Ces observations pleines de moquerie et de vérité ont été souvent interrompues par des rires d'approbation.

D'après l'état des divers travaux et commandes ordonnés par le gouvernement aux établissements d'imprimerie appartenant à ses favoris, on a beaucoup remarqué la somme de *dix-huit mille six cent quarante-six piastres* payée à M. Anglin, président de la Chambre des Communes, pour contrats d'impression, annonces, etc., depuis 1874 à ce jour.

On a accusé l'opposition de faire de la question du tarif une question de parti et de ne pas vouloir de protection réelle, mais M. Masson a déclaré que c'était une fausseté et que Sir John, déjà en 1872, se prononçait pour la protection de nos industries. Il est en cela tout-à-fait d'accord avec la majorité de la population de la Province de Québec qui demande une politique large et généreuse.

Il produit une lettre de M. Joly dans laquelle il déclare qu'il est en faveur de la protection. Il reproche au premier ministre de n'être pas conséquent avec lui-même. Quand il va dans un comté libre-échangiste, il parle en faveur du libre-échange ; quand il se trouve en face d'électeurs qui veulent la protection, il est d'accord avec eux ; il est même pour la prohibition quand les circonstances le veulent.

A Sarnia, il a parlé pour la protection partielle qu'un de ses partisans a qualifiée de système absurde ; à Montréal, il a parlé en faveur de la protection pour gagner la voix d'un partisan de cette doctrine ; à Hamilton, il est allé jusqu'à dire qu'il établirait des droits différentiels et qu'il userait de représailles envers les Américains.

Il y a plus, lors des débats qui ont eu lieu au sujet de l'établissement de la Confédération, en 1866, il disait que le Canada devait tenir bon contre les Américains, et que si leur tarif nous était hostile, nous devions avoir œil pour œil, dent pour dent. Ainsi, non seulement il varie dans ses opinions, mais il sait encore faire la part des circonstances.

Quant au déficit, qu'a fait le gouvernement. Il ne songe aucunement à diminuer les dépenses ; au contraire, il les augmente et s'il impose de nouveaux droits, c'est sur des articles qui n'ont pas besoin de protection.

Il est temps que le gouvernement protège nos manufactures qui souffrent de la concurrence américaine. On prétend que la protection augmenterait le prix de tous les articles que consomme l'ouvrier ; mais il vaudrait mieux payer la farine $6 et avoir beaucoup d'ouvrage, que de la payer $4.50 et rester sans travail.

Le pays va voir clairement, a fait observer M. Wallace, qu'il a maintenant à choisir entre le ministère actuel qui taxe, taxe toujours, les yeux fermés, sans autre but que de prélever le revenu et sans s'occuper le moins du monde des intérêts des industries nationales, et d'autre part, entre l'opposition qui propose de sages moyens pour prélever le revenu tout en favorisant nos industries. L'Hon. M. Mills professe une théorie étrange en prétendant que l'accroissement des importations est un signe de la prospérité d'un pays. Or, d'après toutes saines notions d'économie politique, c'est justement le contraire ; si nous importons à l'excès, nous nous appauvrissons. On se plaint aussi de ce que le mécontentement qui règne à la Colombie Britannique est un legs de l'ancien gouvernement. On ne saurait mieux dénaturer les choses. Le mécontentement vient de ce que le gouvernement actuel n'a pas voulu remplir les sages engagements pris par son prédécesseur.

On exprime aussi la crainte qu'en imposant certains droits, nous ne mécontentions les Américains. Mais, décidément, devons nous rester glacés de frayeur du moment où nous voyons l'Oncle Sam froncer un peu les sourcils. Sommes-nous libres au Canada ou ne sommes-nous que les vassaux de la république voisine ? Pareille appréhension exprimée par un ministre de la Couronne est tout simplement humiliante pour le pays. Le premier exposé financier du ministre des finances a détruit toute confiance dans l'avenir prochain de notre commerce. La dépression s'en est aggravée, et pourtant le gouvernement ne fait rien pour aider nos industries paralysées. Il est dans la position du pédant qui fait un sermon à l'écolier qui se noie au lieu d'aller le retirer de l'eau. Il est coupable à l'extrême et il doit au pays la protection.

La résolution proposée par M. Wood, à la séance du 6 du courant, ayant été mise aux voix, a été perdue par 78 contre 109.

Ensuite M. Orton propose la résolution suivante : " Que cette Chambre regrette que le gouvernement n'ait pas arrangé le tarif de manière à mieux protéger les cultivateurs," Elle a été perdue par 74 voix contre 112.

A la séance du 16 et à propos d'une dépense de $120,550 pour l'immigration et la quarantaine, M. Pope, de Compton, fait observer que les dépenses des bureaux d'immigration de Montréal, Ottawa et Kingston, ont beaucoup augmenté depuis 1873. On a aussi beaucoup dépensé pour des agences à Chicago et à Détroit et ces agences ont été de nul effet. Il signale aussi une somme de $8,000 dépensées l'année dernière pour des immigrants indigents, de même qu'une autre somme de $2,000, en 1873-74. Il croit que ces dépenses sont excessives.

Au moment où tant d'ouvriers canadiens sont dans la gêne, ces dépenses excessives pour l'immigration sont très-déplacées ; aussi M. Cartwright admet qu'il est nécessaire de faire des réductions, mais il ne sait pas encore par où commencer.

M. Bowell signale les dépenses extravagantes de l'agence de Londres, malgré la résignation, comme on veut bien l'appeler, de M. Jenkins. Il recommande fortement l'économie et, parlant des immigrants qui viennent au Canada, il dit qu'on ne devrait pas y attirer ceux auxquels on ne peut pas donner d'ouvrage.

M. Mitchell cite des chiffres qui démontrent l'augmentation énorme des frais de l'agence de Londres sous le gouvernement actuel, tandis que le nombre des émigrants a diminué considerablement ; toutefois il est d'accord pour admettre que nous devons prendre les meilleurs moyens possibles pour arriver à coloniser nos vastes régions encore inhabitées.

M. Devlin propose sa motion relative à la représentation des minorités. Il sait, dit-il, que cette question n'avait pas beaucoup préoccupé le pays jusqu'au moment où un homme distingué vint en saisir le public. Il espère que le ministre de la justice profitera de sa position, pour mettre en pratique les principes qu'il a exposés dans son grand discours d'Aurora. Il n'a fait alors rien moins que de protester contre le système partial en vigueur dans notre pays. Les adversaires de cette réforme trouvent que les minorités sont représentées, puisque tel comté élit un conservateur et tel autre un réformiste. Cette objection n'a pas de consistance, car si un représentant élu comme ministériel se sentait disposé à faire la lutte dans un comté qui vient d'élire un adversaire de l'administration, il n'a pas le temps d'étudier les besoins de ce nouveau comté.

D'après les statistiques recueillies aux Etats-Unis, pour 60 votes enregistrés au profit d'un candidat favorable à l'administration, il y en a 40 pour un adversaire. En d'autres termes, deux électeurs sur cinq ne peuvent jouir de leur franchise. Il cite, comme exemple, un collége électoral où deux candidats se présentent; il y a 2000 électeurs; l'un des candidats reçoit 1500 votes et l'autre seulement 500. De cette manière ces derniers votants ne sont pas représentés au parlement.

Il généralise son idée, l'applique à tous les comtés du Canada et trouve que des centaines de mille personnes ne sont pas représentées dans le parlement fédéral. Il en conclut que les catholiques irlandais surtout sont maltraités, car ils n'ont que peu de représentants en Chambre et un seul et unique dans le ministère. Il demande que l'on redresse ce grief, mais il ne dit pas comment.

M. Blake répond au préopinant que sa motion peut avoir du bon, mais qu'elle demande un changement bien radical et que personne n'est certain qu'elle réponde aux vœux du pays et de la Chambre. Il propose: "Qu'un comité soit nommé pour faire enquête et rapport sur la manière dont la population est représentée dans divers pays, en vue d'adopter des réformes, si possible, à la loi électorale du Canada."

Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evêque de Sherbrooke,

POUR ANNONCER SON PROCHAIN VOYAGE "AD LIMINA APOSTOLORUM."

ANTOINE RACINE, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siége Apostolique, Evêque de Sherbrooke.

Au Clergé, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles du Diocèse de Skerbrooke, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

L'Apôtre saint Paul instruisant les fidèles de Corinthe et d'Ephèse leur disait: "Vous êtes le corps de Jésus "Christ, et membres les uns des autres. "Car Dieu a établi dans son Eglise, "premièrement des Apôtres, secondement des Prophètes, en troisième lieu "des Docteurs, ensuite ceux qui ont la "vertu de faire des miracles, ceux qui "ont la grâce de guérir les maladies, "puis ceux qui ont le don d'assister les "frères......

"Est-ce que tous sont Apôtres? Est-"ce que tous sont Prophètes? Est-ce "que tous sont Docteurs? Jésus-Christ "a donné lui-même à son Eglise quel-"ques-uns pour être apôtres, quelques "uns pour être prophètes, d'autres pour "être évangélistes, d'autres pour être "pasteurs et docteurs, pour la perfec-"tion des saints, pour l'œuvre du mi-"nistère, pour l'édification du corps du "Christ, jusqu'à ce que nous parvenions "tous à l'unité de la foi et de la con-"naissance du Fils de Dieu, à l'état d'un "homme parfait, à la mesure de l'âge "de la plénitude du Christ."

Oui, N. T.-C. F., il existe dans la loi nouvelle un sacerdoce visible, un corps de ministres spécialement chargé de tout ce qui regarde le culte divin, un état particulier essentiellement distinct de l'état des laïques, une hiérarchie d'institution divine, qui se compose d'évêques, de prêtres et de ministres. *Si quis dixerit*, dit le Concile de Trente, Sess. XXIII, can. II, *in Ecclesiâ catholicâ non esse hierarchiam divinâ ordinatione institutam, quæ constat ex episcopis, presbyteris et ministris: anathema sit.*

L'Eglise a pour chef invisible Jésus-Christ qui l'a fondée dans son sang, et pour chef suprême visible, le Pape, Vicaire de Jésus Christ. Depuis saint Pierre, le Pontife Romain a toujours été et sera toujours le centre de l'unité. Otez ce centre, il n'y a plus d'Eglise, parce qu'elle cesse d'être une.

Jésus-Christ et l'Esprit-Saint assistent constamment le Pontife Romain afin qu'il n'erre pas dans la foi. Le sublime privilége de Pierre passe d'âge en âge à ses successeurs; les autres patriarches disparaissent, lui demeure le même, il traverse les siècles et demeurera jusqu'à la fin du monde. Comptez les papes depuis saint Pierre: là est le roc qui soutient le majestueux édifice; là est la pierre que les portes orgueilleuses de l'enfer ne surmonteront pas.

Le Souverain Pontife est placé à la tête de la hiérarchie; l'ordre hiérarchique des évêques, des prêtres et des autres ministres de l'Eglise, ainsi que leur juridiction vient de lui.

Si Jésus-Christ, dit saint Léon, a accordé aux autres princes de l'Eglise des faveurs qui leur ont été communes avec Pierre, ce n'est que par celui-ci qu'il leur a transmis ce qui ne leur a pas été refusé. Le Seigneur, ajoute le même saint docteur, a voulu que Pierre fût à la tête de tous les pouvoirs donnés aux Apôtres, afin que par lui, comme chef suprême de l'Eglise entière, il répandît ses dons sur tout le corps.

Et comme les membres séparés de la tête ne peuvent vivre, ainsi tout membre qui est séparé de Pierre et de ses Successeurs par le schisme ou l'hérésie, est un membre mort et séparé du corps. Celui qui n'est pas du troupeau de Pierre, n'est pas du troupeau de Jésus-Christ; car ceux que Jésus-Christ soigne, guérit et gouverne, il les soigne, les guérit et les gouverne par Pierre, son Pasteur.

Vous le savez, N. T.-C. F., l'Evêque, au jour de sa consécration, promet de visiter Rome, la ville sainte, où reposent les restes vénérés des bienheureux Apôtres Pierre et Paul, et de rendre compte au Souverain Pontife, de sa charge pastorale et de l'état de l'Eglise qui lui est confiée. *Apostolorum limina singulis trienniis personaliter per me ipsum visitabo; et Domino nostro, ac Successoribus præfatis, rationem reddam de toto meo pastorali officio, de rebus ad meæ Ecclesiæ statum pertinentibus.* Cette obligation si douce au cœur de l'Evêque n'est pas seulement imposée par la célèbre constitution de Sixte-Quint, puisqu'il est constant, par les monuments de l'antiquité, que les Evêques l'ont toujours accomplie, pour manifester que Dieu a donné à Rome la primauté sur tout l'Univers, et au Pontife Romain la primauté sur l'Eglise Universelle.

Après avoir évangélisé l'Arabie, selon l'ordre que Dieu lui avait donné, l'Apôtre Saint Paul se rend à Jérusalem, la cité sainte, voir Pierre, le voir, comme dit saint Jean Chrysostôme, comme plus grand et plus ancien que lui, et il demeura quinze jours avec lui: *Post tres annos veni Jerosolymam videre Petrum, et mansi apud diebus quindecim.* (Galates, 1. 15.)

Et plus tard, lorsque Pierre, le Pêcheur galiléen, eût planté l'arbre sacré de l'Evangile au centre même de l'idolatrie, dans la ville des Cézars, le même Apôtre des nations, après avoir évangélisé la Macédoine et l'Achaïe, se rend à Rome, le siége de l'empire spirituel fondé par Jesus-Christ, pour voir Pierre, le chef infaillible de l'Eglise: *Oportet me et Romam videre.*

A l'exemple de saint Paul, tous les pasteurs, après avoir visité leurs diocèses et annoncé la parole de Dieu aux fidèles qui leur sont confiés, ont répété avec joie ses paroles: *Oportet me et Romam videre*, pour accomplir un saint devoir, pour voir Pierre, le vénérer, le consulter et l'écouter.

Nous aussi, nous voulons obéir au Vicaire de Jésus-Christ, et nous obéissons avec joie. Ce voyage de Rome que nous entreprenons n'est donc pas seulement un voyage de convenance et de piété, c'est une obligation grave que nous accomplissons, en nous soumettant aux constitutions générales de l'Eglise.

En accomplissant ce pieux devoir, nous aurons l'honneur et le bonheur de présenter au Saint-Père, au nom de l'Episcopat, du clergé et des fidèles de la Province de Québec, une adresse signée par tous les Evêques, prêtres et catholiques de la Province, protestant de leur profond respect, de leur amour, de leur soumission filiale au Successeur de Pierre, et de leur dévouement à l'Eglise dont il est le Chef infaillible.

En nous éloignant de vous pour quelque temps, N. T.-C. F., nous demeurerons toujours unis d'esprit et de cœur: unis dans la prière, unis dans le Sacré Cœur de Jésus. Nous ne cesserons de prier pour vous tous les jours à l'autel, et surtout lorsqu'il nous sera donné de célébrer le saint sacrifice de la messe sur le tombeau des saints Apôtres, et dans les autres sanctuaires vénérés de cette Métropole du monde chrétien, sanctifiée par le sang de tant de martyrs.

Comptant, en toute confiance, sur la sainte garde de Dieu, sur la puissante protection de saint Joseph et de sainte Anne, nous avons résolu de partir pour Rome dans la seconde semaine d'Avril. Pendant notre absence, l'administration spirituelle et temporelle du diocèse est confiée à Messire le Grand-Vicaire Elie-Alfred Dufresne dont l'expérience, la piété et le zèle sont connus de vous tous. C'est à lui que nous confions l'administration du diocèse, lui ayant communiqué, à cette fin, avec notre autorité, tous nos pouvoirs ordinaires et extraordinaires, et voulant qu'on lui obéisse comme à nous-même.

Vous prierez pour nous, N. T.-C. F., tandis que nous nous acquitterons de ce devoir de notre charge pastorale. Demandez à la sainte Mère de Dieu de nous assister dans notre pélérinage, au glorieux saint Michel et aux Anges gardiens de notre église de nous protéger dans cette longue route, afin que ce voyage entrepris dans les vues de Dieu, ne soit pas sans profit pour notre diocèse et pour le bien de vos âmes, et que nous revenions joyeux vers vous, qui êtes l'objet de nos affections et de toute notre sollicitude: *Ut cum pace, salute et gaudio revertamur ad propria.*

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous ordonnons et réglons ce qui suit:

1o. A compter du jour de notre départ (10 avril) et jusqu'à celui de notre retour, tous les prêtres du Diocèse ajouteront à la messe de chaque jour, à la suite de l'oraison déjà commandée pour le Pape, celle des saints Anges, *Deus qui miro ordine*, prise de la messe votive *De Angelis*;

2o. Tous les dimanches, avant la récitation des litanies de la Sainte Vierge prescrite pour le Souverain Pontife, ils réciteront avec le peuple l'Oraison Dominicale et la Salutation angélique, avec l'invocation: "Saint Michel, Archange, priez pour nous."

Sera notre présente Lettre Pastorale lue au prône de la messe paroissiale, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Sherbrooke sous notre seing, le sceau du Diocèse, et le contre-seing de notre Secrétaire, le quatre Mars mil huit cent soixante-dix-sept.

† ANTOINE, Ev. de Sherbrooke.
Par Monseigneur,
P. F. Dignan, Ptre., *Secrétaire.*

ELECTRICITÉ! HUILE ÉLECTRIQUE SUPÉRIEURE DE THOMAS! ELLE VAUT DIX FOIS SON POIDS EN OR.—La douleur ne peut durer quand on en fait usage. C'est la médecine la moins coûteuse qui ait jamais été faite. Une dose guérit le mal de gorge ordinaire. Une bouteille a guéri la bronchite. Pour cinquante cents, il a été guéri un ancien rhume. Elle guérit positivement le catharre, l'asthme et le croup. Pour cinquante centins, il a été guéri la douleur dans le dos et pour la même valeur un mal de dos de huit années a été guéri. Voici des extraits de quelques unes des nombreuses lettres que nous avons reçues des différentes parties du Canada, lesquels suffiront, pensons-nous, à satisfaire les plus sceptiques: J. Collard, de Sparte, Ont., écrit: "Envoyez-moi six douzaines de bouteilles de l'huile électrique du Dr. Thomas; j'ai vendu toutes celles que j'avais achetées de vous et il m'en faut davantage. Les guérisons qu'elle produit sont vraiment merveilleuses." W. McGuire, de Franklin, écrit: "J'ai vendu tout ce que l'agent avait laissé en dépôt chez moi, ce remède agit comme un charme; sa vente a été lente d'abord, mais actuellement son écoulement est rapide." H. Cole, d'Iona, écrit: "Veuillez, s'il vous plait, m'envoyer six douzaines de bouteilles d'huile électrique du Dr. Thomas; je n'en ai presque plus; rien n'égale ce remède. Il est hautement recommandé par tous ceux qui en font usage." J. Bedford, de Thamesville, écrit: "Envoyez-moi immédiatement un nouvel approvisionnement d'huile électrique; je n'en ai plus qu'une bouteille; je n'ai jamais rien vu se vendre aussi bien et donner autant de satisfaction générale." J. Thompson, Woodford, écrit: "Envoyez-moi un autre approvisionnement d'huile électrique; j'ai vendu toute celle que j'avais; rien ne se vend mieux que cet article." Miller et Reid, Ulverton, P. Q. écrivent: "L'huile électrique acquiert une grande réputation chez nous, et elle est demandée tous les jours; envoyez-nous en un nouvel approvisionnement sans délai."

MÉFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS.—Demandez l'huile électrique du Dr. Thomas. Faites attention si la signature de S. N. Thomas se trouve sur l'enveloppe et si les noms de Northrop et Lyman sont imprimés dans le verre de chaque bouteille, et *N'en acceptez pas d'autre.* Se vend chez tous les marchands de médecines. Prix 25 cents. NORTHROP ET LYMAN, Toronto, Ont., propriétaires pour le Canada.

NOTE.—Electrique.—Choisie et Electrisée.

Le Grand Remede pour les Femmes!

PILULES PERIODIQUES DE MOSES.

Cette médecine bien connue n'est pas une imposition, mais un sûr remède pour les maladies auxquelles les femmes sont sujettes, quelle qu'en soit la cause, et bien que ce soit un remède puissant, il ne contient rien qui puisse nuire à la constitution.

Dans tous les cas d'affections nerveuses, ou spinales, douleurs dans le dos, fatigues après un exercice léger, palpitation du cœur, hystérie, ces pilules effectueront la guérison quand tous les autres moyens auront manqué. Elles ne contiennent pas de fer, calomel, antimoine ou rien de nuisible au tempérament.

Il y a des directions complètes dans la brochure qui entoure chaque paquet et que l'on doit conserver avec soin.

Pour les détails, obtenir un pamphlet de l'agent qui le donne gratis.

JOB MOSES, seul propriétaire.

$1 et 12½ cents pour les frais de poste adressés à Northrop & Lyman, Toronto, Ont., agents-généraux pour la Puissance, vous vaudront une bouteille contenant plus de 50 pilules, par le retour de la malle.

En vente par T. J. Tuck et J. R. McBain, chimistes et droguistes, Sherbrooke; J. W. Gamsby, Huntingville; A. H. Moore, Magog; H. J. Brown, Windsor-Mills, et C. Smith, orbnville. 6

Chemins de Fer.—Directoire.

Grand-Tronc.
Allant à l'Est—3:07 a. m.; 2:00 p. m.; 7:35 p. m.
Allant à l'Ouest—8:00 a.m.; 12:50 a.m.; 10:25 p. m.

Passumpsic.		
Départ	4:10 a. m.;	2:60 p. m.
Arrivée	7:45 a. m.;	9:30 p. m.
International.		
Départ		4:00 p. m.
Arrivée		9:45 a. m.
Québec Central.		
Départ		8:30 a. m.
Arriéée		4:00 p. m.

Hôtel à louer.

Le soussigné annonce au public, qu'il a l'intention de louer son hôtel, situé à la Station de Somerset et jouissant d'une excellente clientèle. Conditions avantageuses.

JOSEPH PRINCE.
Somerset Station, 29 mars 1877. 131

ON DEMANDE.

Des hommes habiles et adroits, avec salaire ou à la commission.

Compagnie de manufacture "Singer."
Sherbrooke, P. Q.

CANADA:
Province de Québec,

Municipalite du Canton de Garthby.

A une séance spéciale du Conseil Municipal du canton de Garthby, tenue au lieu ordinaire des séances, dans le dit canton, étant la place habituelle où se tiennent les assemblées du dit conseil, lundi, le dix-neuvième jour du mois de mars dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante et dix-sept, et ne conformité des dispositions du Code Municipal de la Province de Québec, à laquelle étaient présents le Maire, Pierre Binette, et les Conseillers Edouard Grenier, David Noel, Félix Vachon, François Groleau, Ferdinand Grégoire, formant un quorum du dit conseil, sous la présidence de Pierre Binette, Ecr., Maire, le dit conseil, par les présentes, décrète et fait le réglement suivant, savoir:

Reglement No. VI.

Pour autoriser la municipalité du canton de Garthby à contribuer comme bonus ou souscription gratuite en faveur de la Compagnie du chemin de fer dite "Québec Central" corps politique et incorporé, pour la somme de trois mille piastres, en espèces courantes, en confor mité des dispositions du Code Municipal à cet égard;

Attendu que la Compagnie du chemin de fer "Québec Central" a déjà en partie construit et se propose de compléter entièrement la construction de son chemin à travers les limites de la municipalité du canton de Garthby;

Attendu que la construction et l'achèvement du dit chemin de fer dans les limites de cette municipalité favoriseraient beaucoup les intérêts de ce Canton et que, dans l'opinion de ce conseil, les habitants de cette municipalité sont suffisamment intéressés à voir ce chemin terminé pour être justifiables de contribuer pour la dite somme de trois mille piastres;

Attendu que toutes les dispositions du Code Municipal, autorisant la passation du présent réglement, ont été remplies:

En conséquence, ce conseil ordonne et décrète par réglement ce qui suit:

1o. La municipalité du canton de Garthby, par les présentes, fait don et accorde un Bonus à la Compagnie du chemin de fer "Québec Central," corps politique et incorporé, se montant à la somme de trois mille piastres, espèces courantes, pour être employé et dépensé, avec d'autres sommes appartenant à la Compagnie, à l'achèvement de cette partie de la ligne du chemin de fer de cette Compagnie passant dans les limites du dit canton, mais pour aucun autre but quelconque; laquelle somme sera payable aussitôt que les lisses seront posées jusqu'au chemin dit "Chemin du petit Québec."

2o Ce bonus ou don est fait présentement à la Compagnie du dit chemin de fer, outre la condition ci-dessus, encore avec les conditions expresses que les dites lisses en fer seront posées avant ou dans le cours du mois d'août prochain, et que la dite Compagnie de chemin de fer construira un dépôt convenable pour les passagers et le fret à la traverse du chemin de Mégantic, dans le dit canton.

3o. Afin de payer le dit bonus, des obligations sur le crédit de la municipalité du canton de Garthby pour la somme de trois mille piastres seront émises, payables au porteur dans vingt-cinq ans de leur date; elles porteront intérêt au taux de six par cent par an, payable semi-annuellement, les premiers jours de janvier et juillet de chaque année, jusqu'au remboursement intégral, pour lequel intérêt des coupons seront annexés aux dites obligations. Le Maire de ce Conseil est présentement autorisé et requis de signer les dites obligations et le Secrétaire-Trésorier de les contresigner, d'y apposer un sceau et de signer les coupons y attachés. Les dites obligations seront acceptées par et données à la dite Compagnie du dit chemin de fer en payement du dit Bonus.

4o. Afin de rencontrer l'intérêt sur les dites obligations, deux par cent par an sur le montant d'icelles comme fonds d'amortissement pour leur rachat final, il sera et il est présentement imposé sur toutes propriétés foncières imposables dans cette municipalité, conformément au rôle d'évaluation maintenant en vigueur, s'élevant à la somme de quarante-quatre mille trois cent soixante et dix piastres et vingt-cinq cents, une taxe spéciale qui sera prélevée en sus et au delà de toutes autres taxes de cinquième et demi par piastre.

5o. Un prélèvement ou taxe spéciale sera et est présentement imposé sur toutes propriétés foncières imposables dans cette municipalité, d'année en année, selon les Rôles d'évaluation en vigueur au temps où chaque imposition ou taxe de cette nature sera imposée; elle sera prélevée et perçue, d'année en année, jusqu'à ce que les dites obligations soient payées complètement.

6o. Ce sera le devoir du Maire et du Secrétaire-Trésorier, sous le contrôle de ce conseil de voir à ce que les argents prélevés pour le fonds d'amortissement soient bien employés et ils sont autorisés et requis de faire tout ce qui sera nécessaire à cet effet.

Passé à Garthby ce dix-neuvième jour de mars 1877.

PIERRE BINETTE,
Maire.
AUGUSTE GRENIER,
Sec.-Trésorier du dit Conseil.

Il est de plus ordonné et décidé par résolution du Conseil:

Que le Réglement ci-dessus soit soumis à l'approbation ou désapprobation des électeurs dûment qualifiés du canton de Garthby, à une assemblée publique qui sera tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, savoir: le treizième jour d'avril prochain, à dix heures de l'avant midi, et que là et alors un poll soit ouvert et tenu à cet effet, en conformité des dispositions de la loi à cet égard,

Qu'une copie certifiée du présent Réglement soit insérée au long, en français, dans un journal publié en la cité de Sherbrooke, appelé "Le Progrès;" que des copies certifiées du dit Règlement soient affichées au moins quinze jours avant la date du jour où il devra être soumis au vote des électeurs, en tels lieux, ou tels Réglements sont ordinairement publiés.

PIERRE BINETTE,
Maire.
AUGUSTE GRENIER,
Secrétaire-Trésorier
de la dite Municipalité.

AVIS PUBLIC est par le présent donné aux électeurs du canton de Garthby, que ce qui précède est une vraie copie du Règlement passé à l'assemblée régulière du Conseil de cette Municipalité, ce dix-neuvième jour de mars mil huit cent soixante et dix-sept; et en conformité de la résolution ci-dessus, le dit Réglement sera soumis aux électeurs dûment qualifiés de cette Municipalité pour approbation ou refus à une assemblée publique qui devra être tenue, vendredi, le treizième jour du mois d'avril prochain, à dix heures de l'avant midi, dans la dite Municipalité.

AUGUSTE GRENIER,
Sec.-Très., du dit Conseil.

Bureau du Conseil Municipal du canton de Garthby, ce dix-neuvième jour de Mars 1877. 2s-131.

CANADA:
Province de Québec,
District de St. François.

Cour Supérieure.

Le vingtième jour du mois de mars mil huit cent soixante et dix-sept.

Devant M. le juge Doherty.

THOMAS STOKES, *senior*, du canton de Bury, dans le district de Saint-François, gentil homme,

Demandeur,

vs

ALEX. LEFEBVRE, de la même localité,

Défendeur.

Il est ordonné, sur requête du Demandeur, pour autant que le Défendeur a quitté son domicile dans la Province de Québec et ne peut être trouvé dans le district de Saint-François, que par un avertissement à être inséré deux fois dans le *Sherbrooke News* et *Le Progrès*, feuilles publiques paraissant en français et en anglais dans le dit district de Saint-François, le dit Défendeur doive comparaître et répondre à la plainte du Demandeur dans les deux mois de la dernière publication du dit avertissement et à défaut de ce faire, il sera permis au Demandeur de procéder comme dans une cause par défaut.

Par la Cour,
Robt. Short, Pro., du demandeur. SHORT & MORRIS. 2s-131.

A VENDRE.

Cette propriété bien connue et de haute valeur, au coin des rues King et Grove, ci-devant occupée par M. Joseph Boucher.

La maison du coin est toute neuve bien finie à trois étages, avec toit français, et une très-belle cave. Le site est avantageux pour un magasin ou un hôtel. Il y a aussi une autre bonne grande maison sur la même propriété, faisant face à la rue du Couvent. Les deux maisons rapportent de forts loyers.

Prix modéré, conditions faciles.

S'adresser à

L. C. BELANGER,
Avocat.
Sherbrooke, 14 mars 1877. Jno-130.

Dissolution de Société.

La société existant ci-devant à Coaticooke, entre les soussignés, sous les nom et raison de "Bélanger & Brouillet, avocats, procureurs, etc., et à Sherbrooke, pour certaines affaires du ressort de la Cour Supérieure, a été dissoute ce jour de consentement mutuel.

Les affaires de la société, à Coaticooke, seront réglées par M. Brouillet, et celles de la société, à Sherbrooke, par M. Bélanger,

L. C. BÉLANGER,
P. BROUILLET.
Sherbrooke, 15 mars 1877. 3s-130.

Reparation de toute espece de MACHINES A COUDRE

A L'ATELIER DES MACHINES

"Singer" de New-York

Ouvrage garanti. Adresse:
J. B. PATON, Sherbrooke.

MACHINE A COUDRE

"Singer" de New-York

BUREAU DE LA SUCCURSALE POUR LES CANTONS DE L'EST, RUE WELLINGTON, SHERBROOKE, P. Q.

LA VRAIE MACHINE A COUDRE

"SINGER"

No. 2 POUR LES ÉTOFFES ET LE CUIR; MOYENNE No. 4, TRÈS-GRANDE.

LES CÉLÈBRES MACHINES A COUDRE POUR FAMILLES

"Singer" de New-York

Recouvertes d'une caisse, table à charnières, le sommet des pièces ornées de perles BUREAU de la SUCCURSALE de la COMPAGNIE, Rue Wellington, Sherbrooke.

AIGUILLES.

Pour chaque espèce de MACHINES A COUDRE; la meilleure huile et fil à ancre de Clark au BUREAU de la SUCCURSALE des Machines

"Singer" de New-York

SHERBROOKE.

CIRCULAIRE DU PRINTEMPS 1877.

GREENE & SONS,

Numéros: 517,-519,-521-523.-525, Rue St. PAUL

Montreal,

FABRICANTS ET NEGOCIANTS

—EN GROS DE—

Chapeaux de Feutre et de Paille

—POUR—

HOMMES, FEMMES ET ENFANTS.

Nous annonçons à nos pratiques de la campagne que l'assortiment de chapeaux de toutes sortes que nous avons maintenant en magasin est très varié et à des prix réduits. Une visite d'inspection suffira pour convaincre nos pratiques que nous sommes en état de fournir des

CHAPEAUX ET CASQUETTES,

dans les dernières modes à des conditions très-avantageuses.

GREENE & SONS,
4m-130. MONTREAL.

ECURIE DE LOUAGE,

En connection avec

L'HOTEL ANGLO-AMERICAINE,

AU BAS DU VILLAGE, BURY, P. Q.

Des voitures de première classe seront continuellement à disposition à des prix en rapport avec les temps; d'excellents conducteurs si on en demande. Une part du patronage public est sollicitée. Toutes commandes par la malle ou le télégraphe, à la station où à l'Hôtel, seront promptement exécutées.

O. T. WETHERELL,
Gérant.
Bury, 12 février 1877. 123.

DUSSAULT & ROBINSON

Marchands - Tailleurs!

Démenageront et transporteront leur magasin,

LE 1er. MAI PROCHAIN

—DANS LA—

MAISON ODELL,

Vis-à-vis du marché,

Rue Wellington,

SHERBROOKE, P. Q.

Où, comme d'habitude, ils tiendront un grand assortiment de

TWEEDS ET D'ETOFFES, etc. etc.

Pour habillements de toutes espèces.

Ayant fait des arrangements spéciaux avec différentes manufactures, ils seront à même de donner la plus grande satisfaction à la clientèle, aussi bien sous le rapport des prix que sous celui d'une coupe irréprochable, ayant toujours à leurs service des coupeurs de première classe.

La direction de ce dernier genre de travail est sous le contrôle de MM. D. Nicholson, de Lebannon, N. H., et Ls. St. Jean, de Montréal, tous deux coupeurs de premier ordre; les patrons apporteront toujours la plus sérieuse attention à leur genre d'affaires, de manière à mériter constamment la préférence de leur clientèle, qui voudra bien toujours continuer ses commandes bienveillantes. Quant au public, en général, on donne l'assurance que la maison fera tout ce qui dépend d'elle pour lui donner satisfaction pleine et entière.

Dussault & Robinson.

EAU ANTI-EPHELIQUE.

Pas de laide femme avec une peau nette et claire.

L'Eau Anti-Ephelique est sans contredit la seule préparation qui fasse disparaître les taches, masques, rousseurs, boutons etc., etc., de la figure. Ce n'est qu'après de nombreux et fructueux essais que le propriétaire s'est décidé à la mettre à la disposition du public, plus particulièrement des Dames Voir les certificats.

A vendre partout pour 50cts.

J. H. L. St. GERMAIN,
Medecin et Pharmacien,
Seul propriétaire.

N. B. Toute bouteille ne portant pas un facsimile de la signature du propriétaire, doit être regardée comme une contrefaçon, J. H. L. S. G.
St. Hyacinthe, 7 mars 1877.

Societe de Construction, "La Nationale."

Cette Société prête de l'argent sur première hypothèque à des conditions faciles. Toute demande doit être faite au moins un mois d'avance sur blanc d'application qui peuvent être obtenus du soussigné.

C. GÉLINAS,
Sec.-Trésorier.
Sherbrooke, 21 août 1876. 101.

Suif! Suif!

La compagnie manufacturière Paton, paiera comptant le suif qui sera livré à la manufacture, à raison de 9 cents la livre.

JOHN McLEISH.
121.

Guerison de la Consomption.

Un vieux médecin retiré de la pratique active, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède végétal pour la guérison sure et permanente de la Consomption, de l'Asthme, du Catarrhe des Bronches et de toutes Affections de la Poitrine et des Poumons, aussi pour la guérison positive et radicale de la Débilité nerveuse et des douleurs Névralgiques, après en avoir constaté les pouvoirs merveilleux de guérison dans plusieurs milliers de cas, trouve qu'il est de son devoir d'en donner connaissance à ses contemporains qui sont dans la souffrance. Mu par ce motif et aussi par le désir sincère d'apporter du secours aux souffrances de l'humanité, il enverra GRATUITEMENT la recette à tous ceux qui la désireront, avec les directions entières pour la préparation et en faire usage avec succès. On fait l'envoi, par retour de la malle, à toute adresse contenant un timbre-poste, et en nommant ce journal.

DR. W. C. STEVENS.
Boîte 86, Brookville, Ont.

Desève Frères

Informent leur nombreuse clientèle et le public en général qu'ils viennent d'acheter de nouvelles marchandises et ont considérablement augmenté leurs approvisionnements. Ils ont les meilleurs vins et les liqueurs les plus fines de toute la cité, et leur magasin est constamment pourvu de marchandises de premier choix.

Leur fonds de commerce comprend principalement:

Vins & Liqueurs,

SUCRE,
THÉ,
CAFÉ,
EPICES,
JAMBONS,
LARD,
FARINE,
SEL,
&c., &c., &c.

Et tous autres articles nécessaires à l'entretien des familles.

A proximité de l'Hotel Camirand,

Rue Wellington.

Les marchandises sont livrées à domicile, sans frais, dans toutes les parties de la cité, ainsi qu'à Lennoxville.

Sherbrooke. 20 Dec., 1876

Societe de Construction de Coaticooke.

Cette société prête de l'argent sur première hypothèque à des conditions faciles. Toute demande doit être faite d'avance sur Blancs d'application qui peuvent être obtenus du soussigné.

P. BROUILLET.
Sec.-Très.
Coaticooke, 19 décembre 1876.

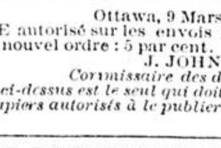

Département des Douanes.

Ottawa, 9 Mars, 1877.

ESCOMPTE autorisé sur les envois Américains jusqu'à nouvel ordre: 5 par cent.

J. JOHNSON,
Commissaire des douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui doit paraître dans les papiers autorisés à le publier.
83—j.n.o.

MDE. MONPETIT,

GARDE-MALADE,

S'occupe en même temps des soins du ménage et de la cuisine.

S'adresser au Bureau de la Société de Construction "La Nationale" ou au Dr. Lesage, à Sherbrooke.

On a besoin

Pour Orford de trois Institutrices, dont l'une doit être capable de parler français. Salaire: neuf piastres par semaine.

S'adresser à
JAMES G. McLELLAN,
Sect-Trés.
Sherbrooke, 14 Sept. 1876. Jno—101

PATE DE GOMME D'EPINETTE

DU Dr. CHEVALLIER.

Supérieure à toutes les préparations de cette gomme. Etant portative et contenant une forte proportion de gomme d'épinette

Prix, 25 cts. la boite. Dépôt chez Laviolette & Nelson Pharmaciens, 25 rue Notre-Dame, Montréal.

En vente en détail, chez tous les Droguistes

$999 Ne peuvent être gagnés par chaque agent chaque mois dans le genre d'affaires que nous poursuivons, mais ceux qui veulent travailler peuvent faire facilement une douzaine de dollars par jour dans leur propre localité. Nous manquons d'espace pour donner des explications par le présent avis. Affaires agréables et honorables. Nous vous fournirons un équipement complet FRANCO. Cette occupation rapporte plus qu'une autre. Détail FRANCO. Ecrivez et vous verrez. Les fermiers et les mécaniciens, leurs fils et filles et tous ceux qui demandent de l'ouvrage rémunérateur, à la maison, doivent nous écrire et ils apprendront à connaitre tous les détails concernant ce travail. Actuellement c'est le bon temps. Ne tardez pas. Adresse: TRUE & CO. Augusta, Maine.

Terre à vendre.

Une petite terre de 50 âcres, au canton de St. George de Windsor, à environ deux milles de l'Eglise, avec une bonne maison etc., et 25 âcres défrichés. Prix modérés. Conditions faciles. S'adresser à

L. C. BELANGER.
Avocat.
Sherbrooke, 23 Sept., 1874. Jno.

Hotel du Canada,

Rue St. Gabriel, entre les rues Notre-Dame et St. Paul,

MONTREAL.

A. BELIVEAU - - - Propriétaire.

Cet hôtel bien connu se trouve dans une situation centrale et les voyageurs des Cantons de l'Est et autres contrées, y trouveront constamment un accommodement de première classe, à des prix modérés. La table est constamment fournie des meilleures viandes et la Barre, de liqueurs de choix. Service prompt et convenable. Omnibus à l'arrivée de chaque train et des bateaux à vapeur. 59

BIJOUTERIE DOREE —DE— MILTON.

POUR 50 Cts. Nous expédirons à toute adresse, une élégante chaine de montre avec cachet, une paire de boutons de manchettes, un assortiment de boutons de chemise, un bouton de faux-col, une forte bague unie, une épingle en diamant de Paris. Prix en détail $2,00. Le fonds de commerce valant $100,000 doit être vendu. On envoie le catalogue illustré de bijouterie, montres, etc., avec chaque lot. Montre en argent, régulateurs, $4.00. On donnera gratuitement une montre à chaque agent.

SOCIÉTÉ D'IMPORTATION DE NOUVEAUTÉS DE MONTRÉAL

J. H. Walker,

Dessinateur et Graveur sur bois.

DESSIN SUR PHOTOGRAPHIE Gravure sur bois et métal,

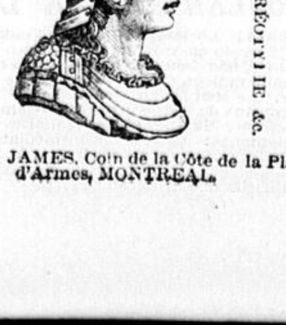

ELECTROTYPE STEREOTYPIE &c.

97 Rue St JAMES, Coin de la Côte de la Place d'Armes, MONTREAL.

Avis special.

Les soussignés, ayant pris la décision de vendre totalement leur fonds de meubles, unis ou de fantaisie, jusqu'au premier de janvier prochain, afin de faire d'utiles changements et diverses modifications nécessaires dans leurs magasins et être à même à l'avenir de tenir un assortiment plus complet de marchandises de première classe, offrent à vendre leur fonds actuel et dans plusieurs cas, à des prix très-bas. Les détails qui suivent serviront à prouver qu'une grande réduction a été faite dans les prix, savoir: Ameublements de salon, $100, actuellement $75; ceux de $75 à $50; ceux dans les prix de $400 sont présentement marqués $30 et toutes les marchandises de première classes sont réduites dans la même proportion. Notre assortiment de chaise est un des plus considérables de tout le pays; il a été rarement au dessus de 3,000, mais actuellement il est de 25,000. Les réductions seront comme suit: chaises de 30c. à 25c. et ainsi de la même manière pour toute chaise en bois, 5c. pièce. Les grandes berceuses, ci-devant à $1.50, sont descendues à $1.00; chaises de nourrice de $1.25 à 90c., fantaisie et goût, égale réduction dans les prix. Leur fonds, malgré les temps défavorables aux affaires commerciales, s'écoulera avec rapidité, chaque article étant garanti représenter la valeur de son prix. Les acheteurs ne courent aucun risque, car trente-six années d'expérience sont un bon certificat que les affaires ont été traitées régulièrement, ce qui a valu aux soussignés, non seulement la confiance de leurs amis mais encore du public en général. Espérant maintenir cette confiance, nous invitons tous ceux qui ont besoin de marchandises dans notre ligne, à venir nous faire une visite; nous leur accorderons notre meilleure attention et ils recevront la plus grande valeur pour leur argent que dans toute autre maison de la Confédération. OWEN McGARVEY & FILS, Nos 7, 9 et 11, rue St. Joseph, deuxième porte de McGill, enseigne: la chaise berceuse "Great-Eastern."

Voulez-vous Peinturer?

Alors achetez de MILLER FRERE, la

PEINTURE CHIMIQUE

Vous épargnerez un tiers du prix de la peinture et vous en aurez une qui sera plus belle et durera deux fois plus que toute autre. Elle est préparée pour l'usage en blanc ou de toute autre couleur désirée. Elle est employée sur plusieurs milliers des plus beaux bâtiments du pays dont un grand nombre sont peints depuis six ans et paraissent encore aussi bien que s'ils venaient de l'être. Cette peinture chimique a obtenu les premiers prix dans vingt Etats de l'Union Américaine. Des cartes contenant les différentes couleurs sont envoyées gratis comme échantillon. Adresse:

MILLER BROS. 109 Water Street. Cleveland. O. ou N. Y. ENAMEL PAINT Co. 163 Chambers Street. N. Y. Jan-121.

Cie. d'Assurance Agricole d'Ottawa.

CAPITAL - - - - - - - - $1,000,000.00

Depot en argent dans la Caisse de l'Etat $50,000.00

BUREAU PRINCPAL - - - - - - - OTTAWA.

President: Hon. JAS. SKEAD. Secretaire: JAS. BLACKBURN.

Directeurs a Montreal.

Echevin NELSON (H. O. NELSON & Sons,) Hon. P. MITCHELL, M. P.; L. BEAUBIEN, M. P. P.; J. Ald. OUIMET, M. P.; Dr. PROUDFOOD; JNO, S. Hall, maire Rivière St. Pierre; M. GAGNON, Champlain.

L'AGRICOLE D'OTTAWA est exclusivement une Compagnie Canadienne, sous la direction d'hommes bien connus par leur intégrité et leur habilité et ne fonctionne pas à la manière de certaines mauvaises compagnies d'assurance Américaines. Elle ne prend d'assurance plus risqué que sur les maisons de ferme de toute nature, habitations privées, églises, couvents et risque de cette espèce, comme aussi sur le mobilier que ces bâtiments renferment.

MESURES CONTRE PERTES ET DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FEU OU LA FOUDRE.

Les assurances concernant les Hotels, manufactures et toutes maisons de commerce, le mobilier est exclu:

Les fermiers et autres propriétaires de maisons isolées trouveront les plus grands avantages en s'assurant dans cette compagnie qui présente une sécurité absolue, à des taux avantageux.

Aucune partie de l'actif de cette compagnie ne se compose d'obligations de chemin de fer ou d'autres bons de valeur douteuse, comme cela a lieu pour d'autres compagnies. Le fonds de réserve est de $30,000, non compris le dépôt fait dans la caisse de l'Etat.

Assurez-vous à cette compagnie, la plus populaire et la plus solide de ce genre qu'il y ait dans la Confédération.

Les personnes auxquelles on s'adresse pour leur faire assurer leurs propriétés, doivent bien insister que c'est l'AGRICOLE d'OTTAWA, parce que des agents s'imposent au public, en disant simplement qu'ils représentent "l'Agricole" ce qui peut signifier une certaine faiblesse d'une compagnie d'assurance faisant affaire parmi les cultivateurs.

Pour le taux d'assurance et toutes informations ultérieures, s'adresser à

J. H. PATTERSON, Agent général
1 an-129. 37, rue St. James Montréal.

TERRE A VENDRE.

M. JOSEPH DROUSE, propriétaire à Orford, offre à vendre, de gré à gré, pour entrer en jouissance immédiatement, une terre de 50 acres de contenance, dont une moitié en culture et l'autre moitié en bois debout, presqu'entièrement de l'érable. Cette propriété sur laquelle se trouvent de bons bâtiments aboutit à la grande route de Magog et se compose de terre de première qualité.

Les conditions de la vente seront très-avantageuses.

Pour informations ultérieures, s'adresser au bureau de ce journal. 61.

Tabac! Tabac!

Tabac en feuille, en tablette et haché, tabac en poudre, tout nouvellement reçu au Magasin de Tabac, porte voisine de chez Dussault & Robinson,

Enseigne de l'Indien.

Pipes!
Pipes! Pipes!

En Ecume de Mer, Bruyères, Caoutchouc, etc. etc., de tout genre, Venez les voir,

H. FORTIER,
Enseigne de l'Indien, Rue Wellington.

Cigares. Cigares.

Partagas, Henry Clay Carolina, Flor de Cuba, Flor du Canada et autres, au plus bas prix de Montréal.

En Gros & en Detail.

Enseigne de l'Indien, Bloc Beauregard, *Rue Wellington, Sherbrooke.*

G. V. PROVOST,

Medecin Veterinaire,

Ayant fait un cours de trois années au collége vétérinaire de Montréal, et étant porteur d'un diplôme de cet établissement, se met à la disposition du public pour soigner les maladies des chevaux, bétail à cornes, chiens, etc.

Bureau et Infirmerie, rue Grove, pres du Couvent, Sherbrooke.

A disposition à toute heure.

Remede Contre le Catarrhe Constitutionnel.

Le catarrhe ne peut être guéri par des aspirations, des lotions ou applications locales. Il résulte de la faiblesse de la constitution, se développant soi-même en premier lieu dans les organes du nez, descendant plus tard dans la gorge et les poumons et finissant généralement par la consomption, s'il n'est arrêté par les remèdes propres. Des douleurs dans la tête, au dos, dans les reins et faiblesse dans les reins, sont les maladies qui l'accompagnent. Il y a beaucoup de personnes qui souffrent du catarrhe que d'autres maladies, les enfants aussi bien que les adultes. On peut le guérir facilement. Des milliers de cas, dont plusieurs ayant quarante années d'existence, ont été entièrement guéris par l'usage du GRAND REMEDE CONTRE LE CATARRHE CONSTITUTIONNEL. Prix, $1 la boite. En vente chez tous les droguistes et marchands de médecine. Envoyer un timbre-poste pour recevoir l'instruction du traitement du catarrhe et recevoir les certificats à l'appui de l'efficacité du remède, à

T. J. B. HARDING, Brockville, Ont.
122. Agent pour la Confédération et les Provinces.

A la Classe Laborieuse.—Nous sommes actuellement en mesure de fournir de l'emploi, constamment et à la maison, à toutes les classes de personnes laborieuses, soit pour la journée entière, soit pour leurs moments de loisir. Occupation nouvelle, facile et profitable. Les personnes de chaque sexe peuvent facilement gagner de 50 cents à $5 par soirée, et une somme en proportion, en consacrant tout leur temps à cette affaire. Les jeunes garçons et les filles peuvent gagner autant que les hommes. Que tous ceux qui verront cet avis nous envoient leurs adresses et ils seront bien vite convaincus que le genre d'affaires que nous poursuivons nous permet de faire ces propositions sans égales. A ceux qui ne seraient pas bien satisfaits, nous leur enverrons un dollar en paiement de la peine qu'ils auront pris de nous écrire. Beaucoup de détails, envoi d'échantillons valant plusieurs dollars pour commencer à travailler et une copie du journal "Home & Fireside," une des plus grandes et des meilleures publications illustrées, le tout reçu FRANCO par la malle. Lecteur, si vous voulez du travail permanent et profitable, adressez-vous à GEORGE STINSON & Co., Portland, Maine. 126.

AVIS.

L'Association des Arpenteurs des Cantons de l'Est donne avis que les personnes se mêlant d'arpenter sans autorité, se rendent passibles d'une amende de quarante piastres pour chaque offense, (Acte des Arpenteurs, Statuts Refondus du Canada, et Statuts auquel il réfère, Sec 12, Viet. Chap. 35) et qu'elle poursuivra avec rigueur toute personne contrevenant au dit acte et aux actes auxquels il réfère.

Par ordre de l'Association,

F. S. A. PELLETIER,
27 Secrétaire.

E. O. LESPERANCE.

NEGOCIANT EN

QUINCAILLERIE

DE TOUS GENRES.

Coutellerie, Poëles, Tuyaux, Instruments et Ustensiles d'agriculture et Outils de Mécanicien.

Poterie et Verrerie,
Peintures,
Huiles,
Vernis,
Mastic,
Verre,
Goudron,
Ciment,
Plâtre-français,
Chaux,
Houille,
(Charbon de terre,) etc.

RUE WELLINGTON,

Chemin International de St. François et Megantic.

A partir de LUNDI, 30 OCTOBRE, 1876, jusqu'à nouvel ordre, l'heure du départ des convois sera comme suit savoir:

De Bury à	7:30 A. M.
" Cookshire à	8:00 A. M.
" Birchton à	8:30 A. M.
" Bulwer à	8:45 A. M.
" Johnville à	9:00 A. M.
" Lennoxville à	9:30 A. M.
Arrivant à Sherbrooke à	9:45 A. M.
DE	
Sherbrooke à	4:00 P. M.
Lennoxville à	4:15 P. M.
Johnville à	4:55 P. M.
Bulwer à	5:10 P. M.
Birchton à	5:25 P. M.
Cookshire à	2:50 P. M.
Arrivant à Bury, à	6:30 P. M.

D. E. McFEE, Surintendant. BROOKS, RYAN & CIE, Gérants Généraux.

CHEMIN CENTRAL DE QUEBEC.

HORAIRE No. 4.

A commencer lundi, 25 Décembre courant, les trains seront réglés comme suit:

CONVOIS EN MONTANT.

Milles.				
	No. 1 partira de		Sherbrooke	8.
1	do	do	Newington	8.4
4	do	do	Lennoxville	8.55
10½	do	do	Ascot	9.20
13½	do	do	Westbury	9.40
20	do	do	Bassin	10.15
27	do	do	Dudswell	10.40
29	do	do	Marbleton	11.00
37	do	do	Weedon	11.30
43	do	arrivera à	Lac Weedon	12.00

CONVOIS EN DESCENDANT.

				P. M.
	No. 2 partira de		Lac Weedon	12.45
6	do	do	Weedon	1.15
14	do	do	Marbleton	1.55
16	do	do	Dudswelle	2.06
23	do	do	Bassin	2.30
29½	do	do	Westbury	3.05
32½	do	do	Ascot	3.20
39	do	do	Lennoxville	3.50
42	do	do	Newington	4.05
43	do	arrivera à	Sherbrooke	4.15

J. A. ARCHAMBAULT,
Sec.-Trés.
A. STEELE,
Surintendant.
Sherbrooke, 23 juin, 1876.

A vendre à ce bureau,

Le "Tableau analytique du Code Municipal de la Province de Québec," contenant les devoirs que les officiers municipaux ont à remplir durant chaque mois.

Prix: 25 Cts.

LE VIDO.

EAU DE BEAUTE.

Remède infaillible contre le masque, les boutons, les taches de rousseur et toutes les Maladies de la peau. Direction sur la bouteille. C'est la plus belle découverte pour embellir le teint et conserver la fraicheur de la peau.

En vente chez tous les pharmaciens.

Dépôt principal, chez le

Dr. GAUTHIER,
301, rue St. Laurent, Montréal.
PRIX $1.00
7 avril 1876 1a-81.

Voulez-vous Peinturer?

Alors achetez de la MAISON N. Y. ENAMEL & Co. la

PEINTURE CHIMIQUE,

Et vous épargnerez un tiers du prix de la peinture et vous obtiendrez un vernis qui sera plus beau et durera deux fois plus que tout autre. Cette peinture est préparée pour l'usage en blanc ou de toute autre couleur désirée. Elle a été employée pour vernir plusieurs milliers des plus beaux bâtiments du pays, dont un grand nombre sont peints depuis six ans et paraissent encore aussi bien que s'ils venaient de l'être. Cette peinture chimique a obtenu les premiers prix dans vingt Etats de l'Union américaine. Des cartes contenant les différentes couleurs sont envoyées gratis comme échantillon. Adresse:

Compagnie de Peinture N. Y. EMANEL, 103 Chambers Streets, N. Y. ou MILLER FRERES, 109 Water Street, Cleveland. Jan-125.

Joseph Lepage.

—On écrit de Concord, N. H. :

Le second procès de Joseph Lepage, pour le meurtre de Mlle. Josie A. Langmaid, à Pembrooke, à cinq milles d'ici, le 4 octobre 1875, a commencé en cette ville le 26 février. Vos lecteurs se rappellent sans doute qu'il avait déjà été condamné l'année dernière, mais que la cour suprême du New-Hampshire avait annulé la sentence le condamnant à être pendu, parce que sa condamnation avait été rendue sur des preuves circonstancielles qui ne suffisaient pas pour le faire déclarer coupable du meurtre dont il était accusé. On avait fait venir de Joliette, Canada, une de ses belles-sœurs qui avait juré qu'il avait déjà, il y a trois ans, commis sur elle un assaut indécent et l'avait laissée pour morte dans un champ. C'est sous l'effet de cette présomption défavorable que le jury avait rendu sa sentence de culpabilité de meurtre au premier degré, plutôt que d'après des preuves positives se rattachant directement à l'assassinat de Mlle Langmaid.

Cette fois, les autorités de l'état n'avaient rien négligé pour réunir contre l'accusé toutes les preuves qu'il leur était possible de trouver au moyen d'actives et laborieuses recherches continuées presqu'une année durante. Les juges sur le banc étaient les hon. Clinton, W. S. Anley, A. F. Sawyer, et Wm. H. H. Allen. Les hon. Mason, W. Tappen, procureur-général, et Chs. P. Sanborn, prés. de la chambre des députés, représentaient la poursuite au nom de l'état. L'accusé était défendu, aux frais de l'état, par des avocats non moins savants et habiles, l'hon. Samuel B. Page, de Woodsville, MM. W. T. Norris, de Danbury, Herbert F. Norris et Daniel P. Denavan, de Concord.

Julienne Rousse, sa belle sœur, accompagnée du shérif Leprohon, de Joliette, Canada, fut le premier témoin entendu. Elle pleura à plusieurs reprises. Les témoignages en général ne diffèrent pas beaucoup de ceux qui avaient été entendus au premier procès. Il fut prouvé par les témoignages que Lepage avait poursuivi plusieurs autres jeunes filles peu de semaines avant le meurtre de Mlle Langmaid, et qu'il avait été vu dans les environs du lieu du crime peu d'heures avant ce meurtre. Ceci avait déjà été prouvé au premier procès.

Mais ce qui a le plus contribué cette fois-ci à convaincre le jury de sa culpabilité, ce sont les analyses chimiques faites par trois médecins des taches trouvées sur les habits qu'il portait le jour que le meurtre a été commis et qui ont été déclarées être des taches de sang.

La défense combattit cette théorie de l'analyse des taches de sang, en soutenant qu'il était impossible de restaurer le sang qui est devenu sec, et de distinguer du sang sec humain d'avec celui des bêtes, et en s'appuyant sur l'autorité d'experts aussi dignes d'être crus que ceux employés par la poursuite. L'hon. M. Page dit que Lepage était un étranger, qu'on avait pris occasion de ce fait pour préjuger l'opinion publique contre lui, qu'on avait même offert de l'argent à des agents de police pour en obtenir des témoignages défavorables au prisonnier; et il qualifia la conduite de la poursuite de charlatanisme, d'empirisme et d'alliance hybride formée contre la justice et le droit.

Le procès a été long et suivi par une foule nombreuse de curieux et de curieuses. Il a duré 10 jours et s'est terminé le 8 mars, par le verdict du jury, déclarant l'accusé coupable de meurtre au premier degré. Sa femme était à la cour, le lundi precédent, et eut quelques mots de conversation avec lui. Elle ne l'a visité qu'une fois en prison. On dit qu'elle en a peur.

M. et Mme. Langmaid, parents de la jeune victime, ont constamment assisté au procès. Le malheureuse mère surtout paraît très-abattue par le chagrin.

Lepage à 45 ans et pèse 155 livres. Il a plusieurs enfants. Il n'a pas eu une heure de maladie en prison. Le Révd. I. Burry, curé de Concord, l'a visité deux fois en prison.

Le juge ayant demandé au prisonnier s'il avait quelque chose à dire après que le verdict du jury eut été rendu, Lepage a répondu : "Qu'on me laisse avoir un prêtre et alors Dieu décidera qui a commis l'acte et le trouvera avant longtemps. Je n'ai rien de plus à dire avant que le jugement soit rendu."

La cour rend ensuite son jugement, le condamnant a être pendu le 15 mars 1878, entre dix heures de l'avant-midi et deux heures de l'après-midi.

Lepage a fait bonne contenance avant et pendant tout le procès, mais depuis sa seconde condamnation il paraît peu sif et abattu.

Il convient de reconnaitre que les autorités de l'état lui ont fourni toutes les facilités de se défendre et de se faire défendre par des avocats habiles.

UN ABONNÉ.

Télescope.

Le premier télescope connu, celui de Galilée, grossissait sept fois les objets; le plus récent, celui d'Herschell, les grossit six mille cinq cents fois. Quand on l'appliqua à la voûte céleste, ce fut un éblouissement: le nombre des étoiles surpassait tout ce qu'on avait pu supposer. Il a été reconnu que la réunion des grandes étoiles qui forment le cortége de notre soleil n'est qu'un des vastes amas dont se compose la voie lactée. A l'œil nu, sur l'horizon de Paris, on y aperçoit quatre mille cent quarante-six étoiles; avec le télescope, savez-vous combien on en voit aujourd'hui? Rien que dans un coin de la constellation des Gémeaux, où l'œil le plus exercé n'aperçoit que six étoiles, une bonne lunette en fait découvrir plus de trois mille; sur un des amas de la voie lactée, on compte soixante-quinze millions d'étoiles.

Le soleil est un million quatre cent mille fois plus volumineux que la terre.

Jugez par là, si vous pouvez, des distances et de l'immensité des espaces nécessaires à la motion de telle masses.

Pour venir du soleil à la terre, il faudrait à un train express, dévorant cinquante kilomètres à l'heure, trois cent quarante-sept ans.

La lumière, faisant soixante quinze mille lieues par seconde, vient du soleil en huit minutes: eh bien! pour venir de l'alpha du Centaure, elle mettrait trois ans et huit mois; pour venir de l'étoile polaire, trente-et-un ans; de la chèvre, soixante-et-douze ans; il est vrai que l'étoile polaire est à dix-huit milliards de lieues de la terre, et la chèvre à soixante-dix millions de lieues. La science pénètre jusqu'à ces nébuleuses qui résident sur les confins du monde solaire, mais la distance devient telle qu'elle confond la pensée.

Dans ces espaces immenses, rien n'est immobile; ces millions d'astres voguent tous dans le même sens et dans un ordre régulier, tournant sur eux-mêmes et les uns autour des autres.

La terre circule autour du soleil avec une vitesse de neuf mille lieues par jour; Mercure tourne avec une vitesse de plus d'un million de lieues par jour; et, pendant ce temps, le soleil, avec son cortège de planètes, décrit, autour de quelque astre inconnu, une courbe d'un mouvement de dix kilomètres par seconde, et d'un million de kilomètre par jour.

Nouvelles Diverses.

Un Anglais ne connaissant pas un mot de français entre dans un restaurant et se fait servir à dîner.

"Soup, beef-steak.." tous les mots qui ont dans les deux langues une sorte de consonnance semblable lui servent à merveille et il allait se tirer d'affaire quand le caprice lui vient de demander des champignons.

Ne sachant comment traduire, il prend du papier et dessine à la plume un magnifique champignon.

—Compris! dit le garçon en se rengorgeant.

Et il revient, deux minutes après, apportant...un parapluie.

Est-ce inédit? nous n'oserions l'affirmer, mais c'est bien drôle.

Dans un grand dîner, trois convives âgés et sourds comme trois pots. Le premier sourd raconte une anecdote qui court les rues depuis plusieurs jours. On rit.

Le second sourd, qui a ri de confiance, et qui veut pincer aussi son petit effet, prend la parole à son tour et conte...la même histoire. Les rires redoublent.

Le troisième sourd se dit: Ah; mais, j'ai aussi ma petite drôlerie à placer, moi.

Aussi il se lève, et, d'un air important, se met à débiter...la malheureuse historiette.

Cinq minutes après, tous les convives roulaient de rire sous la table, à l'exception des trois sourds, qui se regardaient ébahis.

APPEL A LA CLIENTELE.

CODERE & BOUCHER invitent le public à aller faire une visite dans leur magasin, renfermant le fonds de commerce le plus complet et le plus varié de toute la cité. Il se compose de quincaillerie de diverses espèces et d'articles de ferronnerie;

Outils de Charpentier, de Menuisier et de Forgeron

Poêles de salon et de cuisine de toutes variétés, soit comme échantillons soit pour la vente, ferblanterie en tous genres, en magasin ou exécuté promptement sur commande, pompes, tuyaux conducteurs, ferrement pour carossiers, peinture préparée ou sèche, de toutes nuances, brosses et pinceaux de peintre, enfin un assortiment complet de toutes les marchandises composant leur genre de commerce.

Ustensiles d'Agriculture d'après les inventions les plus récentes et en grande variété,

Ferblanterie exécutée sur commande et toute réparation faite promptement.

Les prix aussi bas que possible. Une visite sans délai est demandée pour faire l'inspection des marchandises, attendu que les propriétaires sont certains que satisfaction sera donnée au public, aussi bien sous le rapport du travail que sous celui du matériel.

CODÈRE & BOUCHER.

HABILLEMENTS!

VENTE

—D'UN—

GRAND FONDS

—DE—

BANQUEROUTE!

—AU—

Magasin d'Habillements,

—VIS-A-VIS—

DUSSAULT & ROBNSON,

Rue Wellington,

SEHRBROOKE.

Ces habillements seront vendus à des prix qui surprendront les acheteurs. Il ne faut pas souffrir du manque d'habillements quand on peut acheter un habit complet, en tweed canadien, de première qualité tout laine, pour $9.00; une splendide paire de pantalon, un gilet et une chemise pour $1 00. Ne tardez pas, car je ne vendrai à ces prix que

Pendant 30 Jours,

devant déménager après ce temps dans une autre localité ce grand fonds de banqueroute.

A. L. DESEVE.

GRANDE

Vente a Bas Prix,

—DE—

MARCHANDISES, CHAUSSURES,

Etc., dans la maison de M. Long, ci-devant magasin de

M. J. B. M. ST. LAURENT,

RUE WELLINGTON,

SHERBROOKE, P. Q.

—o—

$10,000

Est la valeur générale du

FONDS DE COMMERCE!

Qui sera vendu pendant les

Deux Mois Prochains,

A COMMENCER

JEUDI, LE 15 FEVRIER COURANT.

Le soussigné, ayant acheté le fonds de commerce appartenant à M. J. B. M. St. Laurent, à 50 cents dans la piastre, a pris la résolution de vendre le fonds entier au même prix.

Pour Argent Comptant Seulement.

Le fonds est neuf, bien choisi et un des mieux assortis des Cantons de l'Est; comme ces marchandises doivent être vendues pendant le délai fixé, on s'attend à de nombreuses transactions. Une inspection donnera satisfaction aussi bien sous le rapport des prix que sous celui des marchandises.

Rappelez-vous l'Endroit,

Maison de M. W. Long,

Vis-a-vis du Marché,

SHERBROOKE.

J. C. St. AUBIN.

12 Février, 1877. 127.

LA

Banque Nationale.

—o—

Bureau-Chef: - - Quebec.

—o—

CAPITAL PAYE, $2,000,000.

—o—

DIRECTEURS:

HON. EUGÈNE CHINIC, *Président.*
HON. I. THIBAUDEAU, *Vice-Président.*
HON. ULRIC TESSIER,
OL. ROBITAILLE, Ecr., M. D.
CIRICE TETU, Ecr.,
PRUDENT VALLÉE, Ecr.,
HENRY ATKINSON, Ecr.
FRS. VEZINA, *Caissier.*

—o—

BRANCHE DE MONTRÉAL: W. MOFFATT, *Gérant.*

BRANCHE D'OTTAWA: SAMUEL BENOIT, *Gérant.*

BRANCHE DE SHERBBROOKE, P. G. LAFRANCE, *Gérant.*

—o—

Agents à New-York: — National Bank of the Republic.

Agents en Angleterre: — National Bank of Scotland, à Londres.

Agents à Paris, (France): — F. S. Ballin & Co., Banquiers.

Autres Agents dans toutes les Parties de la Puissance.

—o—

LA BRANCHE DE SHERBROOKE reçoit des dépôts à intérêt à 5 par cent par an.

Elle recevra en dépôt ou en paiement les Billets du Gouvernement et des Banques des Etats-Unis.

Elle recevra aussi en dépôt ou en paiement des Billets de la Banque d'Angleterre et de la Banque de France.

Elle donnera des Traites sur Londres, sur Paris, sur les Etats-Unis, ou sur toutes les parties de la Puissance du Canada pour aucune somme.

Bureau ouvert, à compter du 3 Février, 1875, tous les jours de 10 a. m. à 3 p. m.

Maison Blais,

Rue Wellington,

SHERBROOKE, P. Q.

81.

RUE DU MARCHE,

Haute-Ville, Sherbrooke, P. Q.

C. PERREAULT

vient d'agrandir considérablement son magasin, dans le but de répondre à l'extension de ses affaires commerciales et satisfaire sa nombreuse clientèle, par un approvisionnement de marchandises fraîches et de première qualité et consistant notamment en

Epiceries,
Thés,
Café,
Sucres,
Epices,
Grains de toute sorte.

Licence pour la vente en gros et en détail de vins et liqueurs, cave bien fournie de

Vins rouge et blanc,
Brandy,
Old Tom,
Gin,
Wisky,
Rye,
Bière,

Le tout choisi avec le plus grand soin et provenant des meilleures maisons d'exportation de la Province.

Prix exceptionels de bon marché, service prompt et soigné. Réception empressée.

C. PERREAULT.

D. LABONTE,

Marchand Tailleur

MONTREA,

No. 255 Rue St. Joseph.

A constamment en main un assortiment de Draps, Tweeds, Hardes Faites, Cravates, Chemises, Collets, etc., etc.

Tous ordres exécutés avec ponctualité et à des taux modérés.

Atelier de Chaussure.

Les soussignés informent respectueusement le public en général qu'ils exploitent un atelier de chaussures à

EATON CORNER,

Et où ils fabriquent toute espèce de Souliers, Bottes, Bottes Sauvages, depuis le travail le plus fin jusqu'à ce qu'on appelle le gros ouvrage.

Les commandes sont livrées aux pratiques aussi vite que possible à des prix uniques de bon marché.

Enseigne de la Grosse Botte.

T. GEOFFROY & Z. GUILLEMETTE.

AVIS

A tous ceux qui souffrent d'erreurs et d'indiscrétion de jeunesse, de débilité nerveuse, de caducité prématurée, de perte de virilité, j'enverrai sur demande une recette, gratuitement, qui procurera la guérison. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. S'adresser soi-même par lettre au Rév. Joseph T. Inman, *Station D, Bible House*, New York City.

MAISON A LOUER.

La confortable et commode maison d'habitation dernièrement occupé par C. Desmarais, rue Alexandre, haute-ville, troisième maison du côté nord de la résidence de M. C. Dupuy. Entrée immédiate en possession. S'adresser à

L. C. BELANGER.

Sherbrooke, 27 Décembre 1876.

VIN DE QUININE

DE

DEVINS & BOLTON

Est le seul vin qui est approuvé et recommandé par les Médecins et n'en impose au public que par sa qualité incontestable et son mérite reconnu.

PRÉPARÉ SEULEMENT PAR

DEVINS & BOLTON, Pharmaciens,

Voisins du Palais de Justice, Montréal.

A vendre chez tous les Pharmaciens et Epiciers

Restauration des Forces Viriles

L'ESSENCE DE VIE DU

PROF. HUBERT

Est un remède efficace dans les cas de FAIBLESSE SEMINALES, DEBILITE NERVEUSE, PROSTRATION PHYSIQUE ET MENTALE, ETC. ETC.

A tous ceux qui souffrent des écarts de jeunesse, envoi d'une circulaire par

HUBERT & CO.,
Seuls propriétaires

64 22 rue St. Jean, Montréal.

Aux Boulangers.

BOULANGERIE A LOU R,

Dans le florissant village de Cookshire, sur la ligne du chemin de fer St. François & Mégantic, une boulangerie est à louer avec une bonne maison d'habitation, remise et écurie, etc. Le tout est en bon état. De sept à dix tonneaux de farine peuvent être employés par semaine. Bonne place d'affaires pour les paiements; possession immédiate; conditions avantageuses. S'adresser à

L. C. BELANGER.

Sherbrooke, 27 Décembre 1876.

J. H. GENDRON,

Marchand a la Commission

Vient d'ouvrir une nouvelle maison de commerce, ayant pour spécialité la vente en gros et en détail de

FARINE,

Grains, Produits de la ferme, &c., &c.

DANS LE

Vieux Moulin a Farine,

VIS-A-VIS DU MARCHÉ,

Rue Wellington.

Prix modéres, marchandises de premier choix, service prompt et attention toute spéciale à contenter la clientèle sous tous les rapports.

J. H. GENDRON,

Sherbrooke, 13 avril 1876. 82.

Mlle. U. MONTY

Modiste et Couturiere.

Maison Blais, Rue Wellington,
Audessus du magasin de E. O. Lespérance,

SHERBROOKE

61 6m.

Farine! Farine!

VENANT D'ETRE REÇUS

200 Barils

DE LA MEILLEURE FARINE.

A VENDRE A BAS PRIX.

VENEZ VOIR.

JOHN CAMPBLEL,

Rue-Wellington.

Sherbrooke, P., Q. 83.

BANQUE DE LA CITÉ.

SHERBROOKE

On vient d'ouvrir à cette banque un département intitulé:

BANQUE D'ÉPARGNES,

où l'on recevra des dépôts de $5 et plus, avec un intérêt de CINQ POUR CENT PAR AN.

Heures d'affaires de 10h. a 3.
Le Samedi : : de 10h. a 2.

Le vendredi et le samedi, les bureaux de la banque seront ouverts de 6 à 8h. du soir pour faciliter l'entrée des dépôts.

LA BANQUE DE LA CITÉ continue toujours l'escompte de la transaction des affaires monétaires en général.

WM. ADDIE,
Agent.

F. X. Simoneau,

CONSTRUCTEUR DE

MOULINS,

SHERBROOKE, P. Q.

—M. SIMONEAU se chargera de toutes les constructions qu'on voudra bien lui confier dans cette branche, soit à l'entreprise ou autrement, ainsi que du placement et ajustement de toutes espèces de machines.—Il a travaillé longtemps pour MM. ARKLEY & LOOMIS, de Sherbrooke et il peut fournir leurs machines, aux conditions les plus avantageuses.

24—j.n o.

SLEIGHS.

75 SLEIGHS faits d'après la dernière mode ou en voie de fabrication.

SLEIGHS en tous genres faits sur commande.

Les prix en accord avec les temps.

Venez faire une visite et examiner notre Stock avant d'acheter ailleurs. Réparations et vernissage exécutés proprement et promptement à des prix modérés.

Wagons en tous genres constamment en approvisionnement.

BIRON et HAMILTON,

MANUFACTURE de VOITURES,

Boutique:—Sherbrooke-Est, sur le chemin de Lennoxville.

Voitures de toutes sortes constamment en mains et faites à ordre.

Voitures peinturées à ordre dans les derniers goûts.

Boutique de Forge

de première classe en rapport avec l'établissement pour ouvrage de pratiques, &c.

Dépôt de voitures pour l'hiver, ou l'été, pour ceux qui n'ont point de place chez eux.

☞ Le soussigné a profité du déménagement de sa boutique de son ancienne place dans Sherbrooke-Est, pour l'agrandir et aussi donner plus d'extension à ses affaires. Il remercie ses pratiques du patronage passé et compte sur la continuation de leur encouragement.

MACHINE A RABOTER

au service de la clientèle. Rabotage fini, surface unie avec rainures et languettes.

Prix Modérés. Conditions Faciles.

**P. BIRON,
ALEX. HAMILTON.**

Sherbrooke-Est

13 avril, 1876. 1a8

LE PLUS

GRAND PRODIGE

—DES—

TEMPS MODERNES!

—o—

PILULES ET ONGUENT

HOLLOWAY.

Les PILULES purifient le sang, guérissent tous les désordres du foie, de l'estomac, des reins et des intestins et sont incomparables pour les maladies accidentelles des femmes.

L'ONGUENT est le seul bon remède pour les maux de jambes, anciennes blessures, tumeurs et ulcérations d'ancienne date. En cas de bronchite, Diphthérie, Toux, Rhume, Goutte, Rhumatisme et toutes les maladies de la peau, il n'a pas d'égal.

Faites attention aux Imposteurs de New-York.

De fausses imitations des "Pilules et de l'Onguent Holoway" sont manufacturées et vendues sous le nom de "Holloway et Co" par J. F. Henry, Curran et Co, Droguistes et aussi par la Compagnie de Médecine Métropolitaine, à New-York, avec une prétentieuse marque de commerce que voici H. Aussi un nommé Joseph Haydock, de New-York, vend des contrefaçons fabriquées par lui-même, sous le nom de "Holloway et Co.," avec la marque de commerce d'un croissant et d'un Serpent; McKessen & Robbins, de New-York, sont ses agents.

Ces personnes, qui peuvent le mieux vous tromper, donnent impudemment des directions au public par de petites brochures accompagnant leurs médecines qui sont réellement de fausses imitations, et de nature à attirer l'attention sur ces impostures.

Des négociants sans scrupule les achètent à des prix très-bas et les vendent au public, au Canada, comme étant mes vraies pilules et onguent.

Je dois sérieusement et respectueusement faire appel au clergé, aux mères de familles et autres dames, ainsi qu'au public en général de l'Amérique Britannique du Nord, pour que dénonciation me soit faite de ces fraudes nombreuses.

Les acheteurs doivent faire attention à l'étiquette qui se trouve sur chaque pot ou boîte, si l'adresse ne porte pas 533, Rue d'Orford, Londres, ce sont des contrefaçons.

Chaque Pot ou Boite porte le sceau du *Gouvernement Britannique*, avec les mots "PILULES ET ONGUENT HOLOWAY, LONDRES," gravés dessus. Sur l'étiquette se trouve l'adresse, 533, RUE D'ORFORD, LONDRES, où uniquement ces Médecines sont manufacturées.

Les personnes qui seraient trompées par des négociants vendant de fausses pilules et de faux onguent Holloway comme étant de mes produits réels, seront amplement récompensées, si elles m'en donnent avis, et leurs noms ne seront jamais divulgués.

THOMAS HOLLOWAY.

Londres, 1 Janvier 1877.

MAGASIN

DE

CHAUSSURES!

R. C. Lloyd ayant agrandi son magasin et augmenté considérablement son fond de commerce, invite le public, en général, de l'honorer de sa visite et de faire l'examen de ses marchandises.

On trouvera chez lui le fond de magasin, le plus grand et le mieux assorti, de

BOTTES,
SOULIERS,
PARDESSUS,
CLAQUES,
ETC,

de n'importe quelle maison de commerce des Cantons de l'Est. Ce genre de commerce est une spécialité pour lui, et il la connait dans tous ses détails, c'est pourquoi il peut mieux choisir ses marchandises que tout autre qui ne s'entend pas dans la partie. Ses dernières ventes lui ont fourni la preuve que sa clientèle a acquis cette conviction.

Son magasin se trouve toujours au même endroit,

Rue Wellington,

SHERBROOKE.

LES CELEBRES

Orgues de Salon

D'ESTEY.

Les personnes, intentionnées d'acheter un bon piano ou un orgue, sont cordialement invitées d'aller visiter le magasin de musique de

H. C. WILSON,

dans le nouveau bâtiment de M. McCarthy. Un grand assortiment de pianos, orgues, tabourets, livres de méthode, etc., constamment en magasin. Orgues à louer; la moitié du loyer, en cas d'acquisition, est décompté sur le prix. Chaque instrument amplement garanti. Faites demander notre nouveau catalogue; envoi gratis.

H. C. WILSON, Agent général.

Sherbrooke, 23 Déc., 1875. 66 jno.

A VENDRE.

Un superbe Emplacement, situé au coin des rues King et Peel, en la ville de Sherbrooke, de la contenance de 60x75 pieds.

PRIX MODÉRÉ, CONDITIONS FACILES.

S'adresser, sur les lieux, au RVD. A. E. DUFRESNE, V. G., ou au propriétaire sousigné,

VICTOR COTÉ,
Ste. Anne de Stukely, P. Q.

Stukely, 8 octobre, 1875. 56—j.n.o.

$300.

PIANOS MATHUSHEK

EXCELLENT dans la puissance du ton;
EXCELLENT dans la fermeté et la portée du ton;
EXCELLENT dans l'agrément et la beauté du ton;
EXCELLENT dans la durée et l'harmonie du ton;
EXCELLENT pour les salles de concert;
EXCELLENT pour l'enseignement dans les écoles et les séminaires;
EXCELLENT pour les salons.

Voilà beaucoup d'affirmations sans rien prouver. Elles ne résident pas, comme tant d'autres, dans les mots. Le catalogue descriptif et illustré que nous envoyons *franco*, sur demande, explique d'une manière concluante, d'accord avec l'acoustique et la mécanique, tout ce qui forme la renommée des Mathushek.

Il y a des milliers d'heureux possesseurs de Mathushek, disposés à certifier la supériorité de de leur excellence. Nous n'avons place ici que pour quelques extraits de lettres;

New York, 28 octobre, 1867.

Nous soussignés, juges de la bonté des pianos, à l'institut américain, après un examen consciencieux des grands concerts, devons accorder, à FREDERICK MATHUSHEK, l'honneur d'être le premier facteur d'instrument de cette espèce, qui ont été exhibés jusqu'à présent et qui nous sont connus, de n'importe quelle maison.

(Signé:) EDWARD MLLENHAUER,
A D W BESEMANN,
M J GIANNETTI,
CHARLES FRADEL.

Conservatoire de Musique, Brodway, N Y.

Ces pianos méritent d'être mis au premier rang de tous les instruments connus, et leur construction particulière les rend de beaucoup les plus durables et les plus à même de conserver l'accord.

EUGÈNE J MERRIAM.

Depuis la date de ce concert, le Mathushek a été mon piano favori.

J JAY WATSON,
Conservatoire de musique de Watson N.Y.

Aucune somme d'argent ne pourrait me décider de priver ma maison de ce piano.

D SCHUYLER, Buffalo.

Le Mathushek est supérieur à tous les autres

H MOLLENHAUER, N Y.

Mathushek s'est en réalité mis à la tête de tous les facteurs de pianos du monde.

J G SHAW,
Chroniqueur musical, Saratoga.

Je n'ai jamais rien entendu de plus moëlleux dans les tons. Ses notes sont celles qui ressemblent le plus aux plus beaux chants des oiseaux, à la voix humaine la plus agréable. Nous sommes charmés de votre instrument. Puissiez-vous être récompensé avec beaucoup de succès bien mérité.

Votre dévoué, SPENCER L FINNEY,
Pasteur de la 2e. église presb., Princeton, N J.

Le grand piano pour orchestre de Mathushek est brillant, étonnant de puissance et mélodieux dans le ton.

ALFRED H PEASE, Rochester.

J'ai la conviction intime que le Mathushek est la couronne de tous les autres pianos.

H BELLACK.

Mon ancien accordeur, qui a pris soin de mon piano ces dix dernières années, dit que le No. 10 pour orchestre, qu'il vient de recevoir de votre maison, est le mieux fait comme aussi le meilleur instrument de la cité. Votre etc.

D M SOMERVILLE, Cleveland, O.

Elm St. Ecole W M S, Toronto.

Nous avons le grand plaisir de constater que, comme instrument pour guider le chant dans une école, aucun autre ne peut lui être comparé. Le son est doux et plein. La basse est forte et quand 600 voix sont à chanter en chœur, le le piano se fait distinctement entendre. Chaque note résonne aussi clairement qu'une cloche.

S J HUNTER, Pasteur,
WARRING KENNEDY, superintendant
SAMUEL FRISBY, Maître de musique.

Il a donné à ma famille la satisfaction la plus grande.

RÉV. JOHN BREDIN, Barre.

Il a donné entière satisfaction et fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vu et entendu.

THOMAS BEST, Toronto.

Il donne la satisfaction la plus complète. Pour la douceur, l'agrément et la richesse du ton, nous n'avons jamais rien entendu de semblable.

J O EMMETT, M D, Fonthill.

Ceci est pour certifier que j'ai acheté deux de vos pianos Mathushek et que je les trouve comme étant des instruments de première classe. Je les considère comme étant supérieurs à tous autres.

GEO. TAYLOR, Don Mills.

Le Mathushek que je vous ai acheté il y a trois ans m'a donné la satisfaction la plus entière. Tout ce que vous pouvez dire pour le recommander s'est confirmé. Un certain nombre sont en usage ici et tous disent qu'ils ne voudraient pas changer leur piano pour aucun autre qu'ils aient jamais entendu.

DR. A BURNS, St Thomas.

PRIX:

Agrafes completes, 7 octaves, depuis

$300.

Pianos d'autres facteurs renommés, aux prix de fabrique.

Agents en gros pour le Canada pour les orgues PRINCE.

Agents demandés pour chaque cité, ville et comté de la Confédération canadienne.

NORRIS & SOPER

8, ue Adelaide, Toronto-Est.

SEULS AGENTS.

Assurance,
Assurance,
Assurance.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu des comtés de Sherbrooke et Stanstead assure les bâtisses des cultivateurs et autres AU PRIX COUTANT.

BUREAU PRINCIPAL:

Hôtel de Ville : Sherbrooke, P. Q.

CAPITAL, $600 000.

Col. B. T. MORRIS, Présidens. A. G. WOODWARD Sec.-Trésorier.

FOR CHILDREN CUTTING TEETH,
LOSS OF SLEEP, DYSENTERY,
RESTLESSNESS,
CONVULSIONS,
COLIC &C.

CHILDREN'S CARMINATIVE CORDIAL
C. — C. — C.
CORDIAL CARMINATIF CELEBRE

POUR LA DENTITION DES ENFANTS,
DYSSENTERIE, CONVULSIONS,
COLIQUE, PERTE DE SOMMEIL.

En vente par T. J. Tuck et J. R. McBain, chimistes et droguistes, Sherbrooke; J. W. Gamsby, Huntingville; A. H. Moore, Magog; H. J. Brown, Windsor-Mills, et C. Smith, Johnville.

LE CREDIT FONCIER DU BAS-CANADA.

Capital............**$1,000,000.00**

PRÉSIDENT..............C. J. COURSOL, C. R.,
VICE-PRÉSIDENT......M. C. MULLARKY, Ecr.

Cette Compagnie est incorporée en vertu de la 36iè. Victoria, Chap. 102.

Elle est autorisée à recevoir des capitaux en dépôt.

Elle paie 6 0/0 d'intérêt sur les dépôts et elle offre aux déposants d'aussi bonnes garanties qu'aucune autre banque d'Epargne.

La Compagnie fait des prêts sur la garantie de première hypothèque constituée sur immeubles d'un revenu certain et durable jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur de tels immeubles.

Ces prêts sont de longues ou de courtes durée au gré de l'emprunteur.

Le taux de l'intérêt est de 6 0/0 par an, avec une charge additionnelle de ½ 0/0 ou ¼ 0/0 pour administration, sinon que les propriétés affectées en garanties sont situées dans les Cité et Paroisses de Montréal, ou en dehors de ce limites.

Bureau ouvert durant les heures de Banque, No. 13 rue St. Lambert.

A. DE MARTIGNY,
CAISSIER.

Montréal, 12 Nov. 1874. 1a62.

ARDOISE

—DE—

ROCKLAND.

Le soussigné est prêt d'exécuter toute commande à bas prix de cette ardoise de toiture, avantageusement connue, et aussi pour

Planchers de caves;
Talus de laiterie;
Tables de pâtissier;
Trottoirs, &c.;
Eviers;
Cuves, &c., &c.

Il est bien connu que l'ardoise n'absorbe pas la graisse ni aucune autre substance de ce genre et est par conséquent préférable à toute autre pierre pour les articles cités plus haut.

Dalles communes!

(Pour clotures)

A des prix tres-bas.

☞ S'adresser aux couvreurs

Ou à

C. S. DRUMMOND,
MONTREAL.

IMPORTATIONS

D'HIVER ET D'AUTOMNE

—CHEZ—

M. McKECHNIE.

—o—

Un assortiment choisi d'articles de modes nouvelles, du plus haut goût et consistant en bonnets, chapeaux et rubans. Passementerie française des mieux assortie.

Habillements de dessous pour Dames.

Flanelle de fantaisie et de grande durée, étoffes en grande variété pour robes, un grand assortiment de couvertures, d'étoffes en laine de toutes espèces, marchandises de la manufacture Paisley, Shales et étoffes à dessins.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS,
BOTTES ET SOULIERS,

Un assortiment choisi
D'ÉPICERIES DE FAMILLE,
LARD, FARINE, SEL ET
FARINE D'AVOINE,
en gros et en détail.

Le tout aux prix les plus bas.

M. McKECHNIE.

Sherbrooke, 19 Janvier 1877.

Marchandises
Nouvelles!

Les personnes qui ont besoin de marchandises nouvelle d'otomne et d'hiver, doivent se rendre au magasin de

O. GENDRON,

Qui vient de recevoir une grande quantite de nouveautés pour la saison rigoureuse qui va commencer et consistant en marchandises de premier choix, telle que

**Draps,
Toiles,
Etoffes pour Robe,
Bottes et Souliers, etc.**

Toutes ces marchandises ont été achetées des conditions favorables et seront vendue aux prix les plus bas de toute la contrée.

O. GENDRON,
Carré-Biron

Sherbrooke, 23 Sept., 1876.

FIRMIN ALBERT,

Forgeron et Carossier

Ancien Atelier Biron,

Rue Wellington,

SHERBROOKE.

Voitures de toutes formes, et pour tous les usages, faites à ordre.

OUVRAGE GARANTI.

Reparations faites promptement et avec beaucoup de soins.

SPÉCIALITÉ:—Le soussigné a passé 26 ans dans les meilleures boutiques des Etats-Unis. La fabrication et la réparation des ressorts de voitures, avec garantie, lui sont des plus familières. Il répare aussi les *faucheuses*. Il se chargera de tous les ouvrages de forge qu'on voudra bien lui confier.

FIRMIN ALBERT.

Sherbrooke, 16 juillet, 1875. 1a13

Pianos, Orgues, Machines a Coudre.

Rappelez-vous que le magasin où l'on achète un PIANO, un ORGUE DE SALON, ou une MACHINE A COUDRE, est celui de

J. C. WATERHOUSE.

Une attention spéciale est donnée aux réparations de toute nature quant aux machines et chaque travail est garanti.

Les commandes du dehors reçoivent une prompte exécution.

Réparation de Machines à Coudre.

PIANOS, ORGUES DE SALON ou MACHINES A COUDRE à des conditions avantageuses de paiement. Chaque article de fourniture pour MACHINES A COUDRE constamment en provision.

Carre Commercial, Sherbrooke, P. Q.

"LE PROGRES,"

Journal Agricole, Industriel, Politique

ET COMMERCIAL.

PARAIT LE VENDREDI.

PRIX DE L'ABONNEMNET:

Strictement payable d'avance.

POUR LE CANADA:	POUR LES ETATS-UNIS
Un an............$1.50	Un an............$2.00
Six mois.......... 0.75	Six mois.......... 1.00

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, par ligne...... ....8 centins.
Insertions subséquentes, do .... "
Cartes d'affaires, un an, $4.
On traite de gré à gré pour les annonces à l'année.

IMPRESSIONS! IMPRESSIONS!

On exécute, aux ateliers de ce journal, toute sorte d'impressions, en français et en anglais, tels que

Pamphlets, Factums, Blancs de toute espèce
Affiches, Cartes, Têtes de Compte
&c., &c.

A des Prix Moderes!

Nos ateliers sont munis des meilleures presses de toute sorte et d'un matériel aussi complet que varié, ce qui nous permettra d'exécuter toutes les commandes que l'on voudra bien nous confier avec promptitude et dans les derniers goûts.

Les ateliers du *News* et du *Progrès* réunis seront un établissement de première classe.

Nos rapports bien connus avec la presse dans cette partie du pays nous font espérer que l'on voudra bien nous accorder une part libérale de patronage.

Toutes lettres, correspondances, envois d'argent, &c., doivent être adressés à

BELANGER, FRERES.

Editeurs du "Progrès."

SHERBROOKE, P. Q.